

## COMPTES RENDUS

Isabelle LABOULAIS, **La Maison des mines. La genèse révolutionnaire d'un corps d'ingénieurs civils (1794-1814)**, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, collection Carnot, 2012, 375 p., ISBN 978-2-7535-2116-2, 20 €.



L'ouvrage d'Isabelle Laboulais se situe au croisement de l'histoire des sciences et de l'histoire de l'administration. À partir d'un exemple spécifique, la Maison des mines, créée en l'an II, elle montre bien comment la période révolutionnaire fut le creuset de transformations à la fois culturelles et professionnelles pour le corps des ingénieurs des mines, en les arrimant à l'État. Dans le contexte de l'organisation de la production de guerre est créée le 13 messidor an II une Agence des Mines, rattachée à la commission des armes et poudres. Onze jours plus tard lui sont attribués deux bâtiments situés aux numéros 291 et 293 de la rue de l'Université, l'un pour y loger les services administratifs, l'autre pour accueillir les bibliothèques, collections minéralogiques, salles de cours et de conférences qui forment la Maison des mines. Cette topographie singulière, qui unit savoir et administration, donne à l'histoire du corps des Mines sa spécificité durant la période révolutionnaire. Se présentant d'abord comme les représentants d'une « science des mines » en plein essor européen à la fin de l'Ancien Régime, les ingénieurs des Mines vont être confrontés, en s'intégrant à l'administration, à la nécessité de repenser leur culture savante et professionnelle. C'est ainsi à la triple étude des transformations d'un corps de métier, d'une culture professionnelle et d'une catégorie de l'action publique que nous convie Isabelle Laboulais, d'une plume toujours claire, et qui sait relier son étude aux récents apports de l'histoire des sciences et de l'histoire de l'État.

La première partie de l'ouvrage s'intéresse à l'évolution institutionnelle du corps des mines. La création de l'Agence et de la Maison des mines témoigne d'une utopie en action, propre aux années révolutionnaires, la volonté d'unir savoir, action et instruction. Tout à la fois vitrine du corps, lieu de formation et de vulgarisation, la Maison des mines va servir concrètement à reconfigurer l'identité collective du corps où se retrouvent de nombreux ingénieurs formés sous l'Ancien Régime. L'attachement aux pratiques collégiales, symbolisé par la tenue des conférences des mines, est un moyen de défendre l'autonomie d'un corps, fondée sur la maîtrise d'un savoir collectif. Le dispositif de l'an II connaît une succession de réorganisations qui fragilisent cette affirmation. Dès le Directoire, l'Agence des mines perd son statut d'agence exécutive. L'an X voit simultanément la délocalisation de l'école des Mines à Pesey et l'installation permanente des ingénieurs dans l'arrondissement, là où auparavant ils passaient les quatre mois d'hiver à Paris et participaient à la Conférence des mines, assemblée qui joue un grand rôle dans la fabrication d'un consensus et d'une identité commune durant la décennie précédente. Signe de la perte d'autonomie, la correspondance adressée au Conseil des Mines doit d'abord passer par les bureaux du ministère de l'Intérieur qui la redistribue. En 1810 ensuite, avec la création d'une Direction générale des Mines, sur le modèle des Ponts et Chaussées, rattachée au ministère de l'Intérieur, le corps des Mines perd de sa superbe : il devient un simple organe consultatif chargé d'éclairer l'administration. La structuration des grades renforce la subordination des ingénieurs. Leurs compétences techniques restent indispensables et leur permettent de garder une influence sur la prise

de décision, mais leur posture doit changer : ils ne peuvent plus se revendiquer comme des experts détenteurs d'un savoir-faire indéniable, mais doivent se plier à de nouvelles procédures administratives. Il est ainsi reproché aux ingénieurs des Mines d'être trop proches des exploitants, ce qui est un moyen de les forcer à adopter un nouveau langage et de nouveaux critères. Produire un savoir minéralogique à la fois savant et vulgarisable devient moins important que de préparer les décisions de l'administration, en matière d'attribution de concessions notamment.

L'évolution de la situation institutionnelle des Mines affecte ainsi directement le type de savoir produit par les ingénieurs, ce qu'étudie la deuxième partie de l'ouvrage. La Maison des mines se veut en effet un « lieu de savoir » rassemblant le savoir existant et tentant de produire de nouvelles connaissances utiles à la nation. L'étude des notes de terrain des ingénieurs révèle un certain nombre de tensions qui affectent leur savoir professionnel. Parmi celles que souligne l'étude d'Isabelle Laboulais, on peut en retenir deux. Entre description et décision d'une part. La formation des ingénieurs les prédispose à la topographie minière, d'abord descriptive, mais l'évolution administrative, décrite plus haut, impose aux écrits des ingénieurs des finalités plus concrètes : estimer les débouchés, préparer les décisions. Une seconde tension, plus épistémologique, fait osciller le savoir des mines entre le répertoire et le tableau. Si l'une des richesses fondamentales de la Maison des mines est sa collection de cartes, la production d'un tableau global des richesses du territoire reste contrariée par la prédominance du cadre administratif départemental, qui fragmente les notes et rapports produits.

La position de la science des mines comme savoir de gouvernement est ainsi à plusieurs égards fragilisée. Elle ne suffit pas en tout cas à fonder une légitimité et une autonomie. L'identité professionnelle que les ingénieurs des Mines tentent de bâtir durant la période révolutionnaire repose sur une autre facette : l'instruction et la diffusion des savoirs. La localisation parisienne permet d'assurer une visibilité forte dans l'espace savant comme dans l'espace politique. De la bibliothèque, qui s'impose comme un centre d'achat de la littérature étrangère, allemande notamment, et de traduction, au *Journal des mines*, en passant par les salles de cours et les laboratoires, tous les organes de la Maison des mines entrent en synergie pour construire un réseau et assurer à la « science des mines » la plus grande publicité possible. L'instruction est affichée comme un idéal du corps des Mines et est renforcé par des dispositifs de publicité, celui des examens par exemple. Jusqu'à l'an X, la maison des Mines accueille les élèves de l'école des Mines, mais l'instruction ne s'arrête pas à ce premier public. La notion de « perfectionnement » est au cœur de l'activité de la Maison des mines. À la différence des ingénieurs des Ponts et Chaussées, qui font exécuter directement les travaux, les ingénieurs des Mines ont en effet d'abord un rôle d'intermédiaire, ils doivent diffuser les bonnes pratiques auprès des exploitants. La contextualisation de la production des savoirs permet ainsi de donner toute son importance aux sources mobilisées par Isabelle Laboulais dans les deuxième et troisième parties, des archives conservées dans la série F 14 au *Journal des Mines*.

L'étude d'Isabelle Laboulais montre admirablement comment le lien fait entre administration et instruction est une caractéristique forte de la réorganisation de l'administration durant la période révolutionnaire. La loi de 1810 marque une rupture définitive avec cet esprit pour le corps des Mines : l'administration est réorganisée, le corps des ingénieurs refondu. Le corps savant devient un corps d'État. Le lieu spécifique qu'était la Maison des

mines s'efface, mais elle aura servi de catalyseur à une transformation profonde d'un des grands corps de l'État dont la spécificité historique est ainsi reconstituée.

Igor MOULLIER

James HANRAHAN, Graham GARGETT, et al. (éd.), **Œuvres complètes de Voltaire**, tome 60c, *Writings of 1766 (I)*, Oxford, éd. Voltaire Foundation, 2013, XXIII + 354 p., ISBN 978-0-7294-1072-4, 111 €.

Jean DAGEN, René DÉMORIS et al. (éd.), **Œuvres complètes de Voltaire**, Tome 76, *Œuvres de 1774-1775*, Oxford, éd. Voltaire Foundation, 2013, XXII + 628 p., ISBN 978-0-7294-1019-9, 2013, 155 €.

Avec ces deux nouveaux volumes, la Voltaire Foundation poursuit son impressionnant travail d'édition scientifique des œuvres de Voltaire. Ils rassemblent des écrits assez peu connus que le Patriarche de Ferney compose au soir de sa longue existence. On trouvera dans le tome 60c (354 p.) des productions datant de l'année 1766. Il s'agit essentiellement de textes de combat dans lesquels Voltaire en découd, souvent sur le mode ironique ou burlesque, avec ses adversaires du moment (Chatillard de Montillet, archevêque d'Auch, l'académicien Jean-Jacques Lefranc de Pompignan, l'historien Richard de Bury, l'écrivain Antoine Léonard Thomas...), auxquels s'ajoutent des vers adressés à différentes personnes. Le ton est souvent amusant, mais l'heure est grave : ces œuvres s'inscrivent dans le contexte des affaires Sirven et du chevalier de la Barre et témoignent des sombres préoccupations qui habitent alors Voltaire.

Le tome 76, plus imposant encore par ses dimensions (628 p.), est consacré aux écrits des années 1774-1775. Il renferme lui aussi des œuvres qui soulignent la diversité des centres d'intérêt de Voltaire. Plusieurs écrits de ces deux années sont en prise directe avec l'actualité : textes portant sur la mort de Louis XV, sur les problèmes économiques du moment (finances, régie des blés) ou encore sur la possibilité d'un rappel des jésuites. Le court texte sur la libéralisation du commerce des grains est une belle illustration du soutien que le camp philosophique, et Voltaire en particulier, apporte aux réformes de Turgot. Le conte intitulé *Finances* dénonce avec férocité, quant à lui, la politique financière de l'abbé Terray, qui avait directement touché Voltaire en gelant 200 000 livres de son bien (5 % de la fortune estimée de l'auteur !). Ces textes de réflexion politique voisinent avec des textes plus littéraires et philosophiques. On relèvera dans cette dernière catégorie des productions majeures nous éclairant sur la position de Voltaire à l'égard de l'épineuse question de l'athéisme (*Histoire de Jenni*, *De l'âme*). On découvre ou l'on redécouvrira au passage l'âpreté des luttes opposant au sein du camp des philosophes les défenseurs du déisme et ceux de l'athéisme à partir de 1765 : le phénomène des Lumières s'avère fort complexe dès qu'on l'examine de près.

Ces deux volumes au contenu si riche intéresseront bien entendu en priorité les spécialistes de Voltaire et les littéraires en général mais les historiens des idées et du XVIII<sup>e</sup> siècle pourront également y faire une ample moisson d'informations. Les textes, établis de manière scrupuleuse, sont, suivant les principes de cette édition exigeante, remarquablement présentés, accompagnés de variantes, de notes abondantes et pour finir d'un index des personnes et des titres. Introductions et notes de bas de page, tantôt en français, tantôt en anglais, sont dues aux meilleurs spécialistes de la production voltairienne



et de l'histoire des Lumières. Dans ce vaste ensemble érudit, quelques formules pourront arrêter le spécialiste sourcilieux (ex., t. 60c, p. 104, « le parlement favorable à l'idéologie janséniste... »). Ce dernier peut également trouver à redire au fait qu'il soit dit que l'écrivain janséniste Abraham Chaumeix a été — impossibilité historique — « exilé » (t. 60c, p. 122) en Russie. En fait, cet auteur part de lui-même à Moscou pour, dit-on, fuir les tracasseries que lui suscitent les philosophes, tracasseries bien réelles attestées par les papiers des commissaires du Châtelet de Paris. On pourra également juger partisan le commentaire sur les écrits de ce même Chaumeix, dans lesquels serait répandu du « vinaigre » (t. 60c, p. 123n). Il n'est pas sûr, par ailleurs, que le sens d'une remarque de Voltaire sur Needham ait été bien saisi dans le t. 76 (p. 74n). Mais il s'agit là de brouilleries, peu nombreuses, surtout quand on les rapporte à la masse des informations prodiguées dans cette somme d'érudition. Elles n'altèrent en rien l'intérêt et la solidité de ces deux volumes. Avec eux, on s'approche de la fin de l'édition des œuvres de Voltaire. C'est pour tous les utilisateurs de l'œuvre de Voltaire un grand motif de satisfaction.

Christian ALBERTAN

LAVOISIER, **Œuvres de Lavoisier. Correspondance**, volume VII, 1792-1794, édition dirigée par Patrice BRET, Paris, Éd. Hermann, Institut de France — Académie des sciences, 2012, 587 p., ISBN 978-2-7056-8288-0, 70 €.

Initialement, la correspondance de Lavoisier aurait dû constituer le septième volume de ses œuvres publiées mais, après la Deuxième guerre mondiale, l'implication de l'Union internationale d'histoire et de philosophie des sciences et de l'Académie des sciences dans cette entreprise érudite lui a donné une dimension nouvelle. Trois volumes couvrant les années 1762-1783 ont été publiés sous la direction de René Fric ; puis, au cours des années 1980, René Taton a insufflé une dimension heuristique plus marquée à la publication de la correspondance de Lavoisier, organisant au sein de l'Académie des sciences un comité Lavoisier qui, depuis, s'est chargé collectivement du travail d'édition critique. Une fois mené à son terme, cet ensemble éditorial comprendra finalement huit volumes. Le septième, paru à l'automne 2012, s'ouvre par une lettre datée du 3 janvier 1792 et se termine par l'acte de décès de Lavoisier du 8 mai 1794 ; il clôt la série chronologique de la correspondance. L'ensemble sera prochainement complété par un huitième volume de suppléments qui mettra un terme à cette entreprise éditoriale et scientifique commencée au XIX<sup>e</sup> siècle sous l'autorité de Jean-Baptiste Dumas. Au total, la correspondance éditée de Lavoisier rassemblera plus de deux mille lettres finement contextualisées et annotées, ainsi que des contributions marquantes pour l'histoire des sciences des années 1760 aux années 1790.

Le volume VII dirigé par Patrice Bret se montre parfaitement fidèle au cadre de travail fixé par René Taton à la mémoire de qui cet *opus* est dédié. Il rassemble cinq cent soixante-quinze documents dont plus de quatre cents lettres et une quarantaine de pièces jointes aux envois (mémoires, décrets, projets de décrets, etc.) ; on y trouve également des reçus liés aux fonctions de trésorier de l'Académie et du Bureau des consultations assumées par Lavoisier. Près des trois quarts des textes publiés ont été rédigés par Lavoisier, les autres lui ont été adressés. Tous ces documents ont été transcrits en suivant les normes établies pour les deux précédents volumes, dans un souci de fidélité au texte original. La table chronologique des lettres ainsi que la table alphabétique des personnes citées fait de

ce volume un instrument de travail très commode pour quiconque travaille sur l'histoire sociale des sciences pendant la Révolution française.

À l'échelle du parcours de Lavoisier, les années 1792-1794 sont celles au cours desquelles la production scientifique du chimiste est la moins présente. L'environnement du travail scientifique y occupe au contraire une place notable, tant sous l'angle du fonctionnement de l'Académie des sciences dont Lavoisier est trésorier à partir de la fin de l'année 1791 que de celui du Bureau de consultation des arts et métiers dont il est membre dès la création. Les relations entre le monde des savants et le pouvoir politique, souvent évoquées par les historiens des sciences de la période révolutionnaire mais difficiles à documenter, sont mises au jour ici grâce aux échanges épistolaires qu'a Lavoisier avec les membres du pouvoir exécutif, avec l'assemblée Législative puis la Convention, avec les comités d'instruction publique ou des finances. Au-delà du cas de Lavoisier, c'est un panorama de la France savante qui se déploie dans ce volume, révélant les positions de quelques personnages dont l'histoire des sciences n'a jusqu'alors guère retenu le nom mais dont le parcours d'une institution à l'autre s'avère très éclairant pour saisir la diversité des positions matérielles et symboliques des hommes de science à cette période où se construit leur identité sociale. La place accordée dans ce volume aux documents de la pratique – notamment aux documents comptables – éclaire une facette essentielle de l'histoire sociale des savants que les travaux d'Antoine Lilti et Jean-Luc Chappey sur les demandes de secours et de pensions ont également mise en lumière (*RHMC*, 2010). Ces pièces comptables soulignent bien sûr le rôle essentiel tenu par l'État dans la construction des positions.

L'édition critique de la correspondance s'accompagne de contributions présentées en annexe, ces textes permettent de contextualiser une partie des lettres publiées et soulignent leur portée en insistant sur les aspects les plus souvent évoqués par Lavoisier et ses correspondants entre 1792 et sa mort en 1794. Après la très utile chronologie établie par Patrice Bret et Corinne Gomez-Le Chevanton, celui-là propose une transcription commentée de cinq documents inédits qui aident à comprendre le statut des pièces de comptabilité publiées dans ce volume de correspondance et permettent de saisir la diversité des archives du trésorier de l'Académie des sciences entre 1791 et 1793. Une contribution de Bruno Belhoste revient ensuite sur la suppression de l'Académie des sciences. Plutôt que de proposer une synthèse sur la question, l'auteur s'arrête sur les divergences historiographiques suscitées par cet épisode et sur les pistes de recherche qu'offre cette partie de la correspondance de Lavoisier. Il suggère ainsi de ne plus regarder l'Académie des sciences comme un isolat mais de la situer dans les dynamiques sociales et savantes qui concourent à la création de nouvelles instances et propose de s'attacher à la place du patronage économique et culturel qui caractérise aussi l'activité de l'Académie, à son rôle sur le marché de la création intellectuelle et culturelle. Yves Noël et René Taton livrent une mise au point utile sur la manière dont la réforme des poids et mesures a été conduite entre 1792 et la mort de Lavoisier. Philippe Savoie poursuit l'éclairage donné dans le volume VII de la correspondance sur une facette plutôt méconnue de Lavoisier en exposant ses pratiques foncières et en détaillant les acquisitions de biens nationaux effectuées par ce grand propriétaire terrien. Enfin, Patrice Bret retrace les fonctions de Lavoisier comme trésorier du Bureau de consultation des arts et métiers et montre combien cette tâche constitue un observatoire idoine pour saisir le fonctionnement d'une institution.

Le septième volume de la correspondance de Lavoisier apporte un éclairage essentiel sur les dernières années de l'existence du savant. Non seulement il permet de rectifier les approximations colportées longtemps par une historiographie contre-révolutionnaire qui a



tenté de faire du chimiste un symbole de l'hostilité manifestée par les politiques de la Terreur à l'égard des savants, mais il éclaire aussi la vie d'un grand bourgeois sous la Convention et bien sûr l'ampleur de son assise sociale. Cette partie de la correspondance donne également à voir le retrait progressif de Lavoisier de la vie publique et la manière dont il concentre peu à peu son activité sur la défense de l'Académie. La connaissance minutieuse qu'a Patrice Bret de cette période et sa contribution déterminante à la compréhension des enjeux sociaux et politiques de la science pendant la Révolution française concourent de façon essentielle à faire de ce volume une référence bibliographique majeure.

Isabelle LABOULAIS

Stephane ROY (éd.), **Making The News in 18th-Century France**, Carleton University, 2012, 91 p., ISBN 978-0770905545, 39,87 €.

L'Université canadienne de Carleton (Ontario) a la chance de posséder une galerie d'art, formée à partir de dons effectués par le professeur W. McAllister Johnston, un de ses anciens enseignants en histoire de l'art. Ce fonds initial, enrichi, dans la pure tradition anglo-saxonne, par d'autres dons, rassemble aujourd'hui un ensemble important d'œuvres picturales des XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles. Ces œuvres servent de support à des enseignements mais également à des expositions sur des thèmes très variés.

L'exposition consacrée en 2012 à l'élaboration et à la circulation des nouvelles dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle portait essentiellement sur la fin de cette période. Quarante œuvres (peintures, dessins, aquarelles, estampes, gravures), dont de nombreuses œuvres prêtées à l'exposition, sont présentées dans le catalogue soigné de cette exposition. Elles sont relatives à des faits marquants de la vie politique et militaire de la France de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : portraits d'acteurs majeurs de la Révolution, scènes de guerre (mort de grands chefs militaires), assemblées révolutionnaires mais aussi scènes de la vie courante (financier en action, étal de marchands de lithographies au lendemain de la Révolution) contribuent à la diffusion des nouvelles et des idées. Les caricatures virulentes (réception d'un marquis aux Enfers, dessin visant J.-S. Maury...) se mêlent à des œuvres à visée clairement pédagogique ou idéologique. Les reproductions en noir et blanc ou en couleur de ces œuvres, souvent peu connues, sont de qualité et accompagnées de substantielles notices qui puisent aux meilleures sources (Antoine de Baecque, journal des achats inédit de Louis-Simon Vallée...). Elles sont également mises en résonance avec les mémoires célèbres de la période. On appréciera en particulier la comparaison de plusieurs œuvres représentant une même scène. Les notices sont l'occasion de précieuses et précises notices, qui restituent des morceaux entiers du XVIII<sup>e</sup> siècle et éclairent efficacement le contexte. L'universitaire français ne peut refermer cet intéressant catalogue sans envier ses collègues d'outre-Atlantique pour les richesses que possèdent les universités nord-américaines.

Christian ALBERTAN

Theresa LEVITT, **The Shadow of Enlightenment. Optical and Political Transparency in France, 1789-1848**, Oxford, Oxford University Press, 2009, 192 p., ISBN 978-019-954470-7, 60,87 €.

Le livre de Theresa Levitt se situe au croisement de l'histoire des sciences et de l'histoire culturelle de la France post-révolutionnaire ; il explore avec une grande intelligence les synergies qui résultent de la rencontre entre les dynamiques propres à chacun de ces champs à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle. C'est en focalisant son essai sur les parcours de François Arago (1786-1853) et Jean-Baptiste Biot (1774-1862) que l'historienne aborde ce moment de l'histoire de la physique. Les deux hommes ont en effet bâti leur réputation sur leur capacité à décrire le monde avec des instruments d'optique capables de déplacer la frontière entre le visible et l'invisible (polarimètres, photomètres, microscopes, télescopes). Theresa Levitt examine le déroulement et les enjeux des multiples controverses qui les ont opposés sur des sujets très variés allant de questions scientifiques à d'autres plus ancrées dans les transformations que connaît la société post-révolutionnaire. Elle montre de manière très stimulante que les questions de visibilité constituent l'enjeu majeur de ces controverses, si diverses soient-elles. L'histoire de l'optique se trouve profondément revisitée par ce livre dans lequel certains tenants d'une histoire internaliste ont identifié quelques lacunes mais dont nous préférons souligner la force démonstrative et les enjeux méthodologiques, deux atouts qui font de lui une référence pour l'histoire sociale des sciences.

Theresa Levitt déploie son analyse en six chapitres thématiques. Les deux premiers exposent les raisons qui ont fondé les divergences scientifiques d'Arago et de Biot, en particulier la nature de la lumière. En partant de leur expérience commune scellée lors d'une expédition géodésique en Espagne à partir de 1805, elle s'attache aux travaux menés par les deux savants sur la réfraction de la lumière par l'air atmosphérique et évoque l'élaboration d'un instrument *ad hoc* : le polarimètre. Theresa Levitt montre qu'au-delà des arguments mathématiques et des résultats de leurs expériences, une différence philosophique les sépare : Biot est convaincu que l'œil humain est incapable de distinguer par lui-même les couleurs et par conséquent que les observateurs ne savent pas ce qu'ils observent. Arago, quant à lui, considère que l'œil est capable d'établir une distinction entre différentes combinaisons de couleurs et, de fait, que l'homme a la possibilité de voir le monde tel qu'il est. Le chapitre 3 s'arrête sur les travaux astronomiques accomplis par les deux hommes – Biot a été professeur d'astronomie à la faculté des sciences de Paris à partir de 1808 ; Arago a été directeur de l'Observatoire de Paris entre 1813 et 1846 où il a enseigné l'astronomie – et sur les débats qui les ont opposés : Arago s'est employé à détruire toutes les superstitions relatives à l'influence céleste. À l'aide de nombreux instruments, il a étudié les radiations des comètes et de la lune pour montrer qu'elles n'avaient aucune influence sur la terre. Biot, à la même période, s'est au contraire plongé dans l'étude de l'astronomie chinoise et égyptienne en s'attachant particulièrement à la place que tenaient les zodiaques dans ces deux cultures. Le chapitre 4 aborde la question de la lumière sous l'angle des phénomènes électromagnétiques et met au jour un clivage semblable à celui déjà souligné dans le chapitre précédent en lui donnant des prolongements sous l'angle du côté des controverses liées au matérialisme. Dans le chapitre 5, la lumière est abordée comme un élément du processus de fabrication des images puisque qu'avec Humboldt, Biot et Arago ont rédigé pour l'Académie des sciences un rapport sur le travail de Daguerre. Sur cette question encore, les deux savants se sont nettement opposés. Arago a soutenu Daguerre et ses plaques photographiques alors que Biot a défendu les travaux de Talbot et son usage du papier photographique. Au-delà de



ces différentes techniques, les deux hommes accordaient un rôle ontologique très distinct à la photographie : le premier lui attribuait une fonction de représentation fondée sur la ressemblance entre l'image et le monde ; le second y voyait un moyen d'enregistrer des phénomènes invisibles à l'œil humain. Le sixième et dernier chapitre aborde une controverse d'une toute autre nature qui a cependant contribué à opposer les deux savants : la question du commerce colonial et de l'esclavage. Biot a en effet mis au point un procédé optique devenu déterminant dans l'industrie du sucre pour déterminer la qualité du produit. Or, Arago était un opposant farouche du dispositif induit par le système de plantation. En tant que ministre, puis président la Commission exécutive en mai-juin 1848, il a soutenu la loi qui abolit l'esclavage dans les colonies françaises. Au terme de son livre, Theresa Levitt considère que l'attachement d'Arago à une République gouvernée par la Raison tient de façon très essentielle à la place qu'il accorde à la transparence. De façon symétrique, Biot se montre résolument attaché à un régime politique fort, fondé sur l'autorité, convaincu que la compréhension du monde n'est pas accessible à chacun. La culture scientifique des deux savants est donc mobilisée comme une clé de compréhension de leurs parcours sans jamais pourtant qu'un schéma se trouve artificiellement plaqué sur les situations décrites. Theresa Levitt emporte la conviction de son lecteur lorsqu'elle montre que les conflits qui ont opposé les deux hommes autour de déclinaisons multiples de la transparence et de l'opacité ont contribué à modeler leurs carrières, à afficher leurs identités respectives.

Si le premier XIX<sup>e</sup> siècle constitue, plus que le moment révolutionnaire, le cœur du livre de Theresa Levitt, la lecture de celui-ci éclairera les historiens des sciences et plus largement ceux de la Révolution par l'ambition du propos et la maîtrise avec laquelle l'auteur met en lumière les synergies entre science et politique. Comme elle le souligne dans sa conclusion « *Transparency connected the political and optical, not as mere metaphor, but ultimately as mechanism* » (p. 186).

Isabelle LABOULAIS

Ronan CHALMIN, **Lumières et corruption**, Paris, H. Champion, 2010, 388 p., ISBN 978-2-7453-2030-8, 88 €.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle est usuellement associé à l'idée d'optimisme, de progrès, de bonheur. Les Lumières ouvriraient les perspectives exaltantes d'un avancement indéfini de l'humanité progressivement débarrassée des obscurités du fanatisme et de la routine. C'est oublier que les notions de progrès et de bonheur ne résument pas cette période singulièrement riche et complexe, peut-être même contradictoire dans ses goûts et ses centres d'intérêt : le siècle des Lumières a assurément aussi ses obscurités, ses versants sombres. C'est ce qu'entreprend de démontrer Ronan Chalmin dans cette étude stimulante sur les liens entre la notion de corruption et la pensée du XVIII<sup>e</sup> siècle français.

En s'appuyant sur l'œuvre de six auteurs importants du siècle des Lumières ayant écrit sur des sujets et dans des genres fort différents (Crébillon, Diderot, Montesquieu, Rousseau, Robespierre et Sade), l'auteur fait ressortir la place singulièrement importante occupée par l'idée de corruption dans la pensée du XVIII<sup>e</sup> siècle. Selon lui, « toute instance critique à l'âge des Lumières a pour fondement » la mise en accusation du monde convaincu de corruption. Cette dernière participe du développement du monde et annonce en même temps la fin de celui-ci. Pour les auteurs du siècle des Lumières, il n'y aurait pas en définitive de civilisation sans corruption et vice versa.



L'auteur invoque naturellement en premier lieu Montesquieu dont trois œuvres majeures au moins font une large place à l'idée de corruption. Les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, *l'Esprit des Lois* et certains passages des *Lettres persanes* contiennent de fait une réflexion poussée sur la corruption en politique et dans le domaine social. Avec lui, la corruption deviendrait même une sorte de loi historique à l'œuvre à toutes les époques et dans toutes les sociétés : il serait dans l'ordre des choses que les constructions politiques et sociales se corrompent et aillent, en évoluant dans le temps, vers leur fin. L'auteur trouve d'autres arguments en faveur de sa thèse dans l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau, dans laquelle la corruption joue effectivement un rôle important. L'homme en société n'est pour Rousseau que le produit d'une corruption qui dès le départ l'a éloigné, pour son malheur, de l'état de nature, la civilisation et la culture n'étant qu'un long procès de corruption. Cette dernière est aussi un des fondements de la pensée politique de Robespierre, l'« Incorruptible », qui se réclame clairement de Jean-Jacques.

Mais la pensée de la corruption ne caractérise pas que le début et la fin du siècle : l'auteur met en exergue l'importance accordée à l'idée de corruption dans l'œuvre de deux écrivains du milieu du siècle, Crébillon fils et Diderot. Le premier, comme nombre d'auteurs de romans libertins, fait coexister dans ses romans l'idéal de pureté et les mœurs corrompues, le second entreprend de mettre le savoir à l'abri de la corruption en se lançant dans la grande entreprise encyclopédique. À y regarder de plus près, la notion de corruption joue également un rôle central chez Sade. Mais ici, la notion cesse d'être négative : chez le divin marquis, toujours selon l'auteur, la corruption n'est pas la source des maux, le signe d'une décadence, la manifestation d'un mal à combattre. Elle conditionne l'accès au plaisir et à la vérité. C'est en définitive un autre XVIII<sup>e</sup> siècle que nous invite à lire l'auteur, un siècle des Lumières travaillé par un certain pessimisme.

Avec cet ouvrage, Ronan Chalmin nous livre un essai stimulant, plaisant à lire et reposant sur une information étendue (références nombreuses à la pensée de saint Augustin, mais aussi à des philosophes et critiques de notre temps comme Blanchot, Valéry, Serres, Morin, Derrida). Les littéraires, en faisant abstraction de quelques néologismes (ex. le « masquage » pour le fait de masquer), tics et approximations de langue (qu'est-ce que la « grammaire libertine » ?), goûteront sans doute plusieurs passages et certaines analyses stylistiques. Les historiens des idées seront sans doute plus réservés à l'égard de ce travail, certes original et piquant, mais aventureux sur plus d'un point. L'auteur, entraîné par son hypothèse, lit souvent, en effet, de manière fort personnelle et intéressée les auteurs qu'il étudie.

C'est arbitrairement et sans rien véritablement démontrer qu'il situe en 1750 un « changement radical » dans la conception du savoir (*op. cit.*, p. 119). Y a-t-il autour de cette date, et non pas précisément cette année-là, basculement ou début d'une série de faits conduisant à un changement dans l'ordre du savoir ? Autrement dit, y a-t-il rupture ou glissement, évolution de la conception de ce qu'est le savoir ? Est-ce encore parce qu'il serait un « penseur bourgeois » que Diderot se ferait encyclopédiste en transformant le grand dictionnaire en « coffre-fort » du savoir (*op. cit.*, p. 129) ? L'auteur se donne également des facilités lorsqu'il aborde certains faits et se montre même à l'occasion fort négligent. Qu'est-ce précisément que ce « discours » que le (jeune) Turgot prononce en Sorbonne en 1750 (*op. cit.*, p. 120) ? S'agit-il de sa thèse ? Et en quoi ce « discours » est-il révélateur de ce qui se pense alors dans Paris ? L'auteur a manifestement une connaissance superficielle du fonctionnement de la Sorbonne et des débats d'idées des années cinquante... D'autres questions se posent. Peut-on, par exemple, mettre sur le même plan toutes les formes de corruption ? Observons encore que l'économie générale de l'essai de Ronan



Chalmin est déconcertante : un quart de l'ouvrage est consacré... à Robespierre, qui n'est pas à proprement parler un représentant des Lumières. Si on ajoute à cette interminable partie consacrée à Robespierre celle qui porte sur Sade, on arrive à la moitié de l'ouvrage. C'est beaucoup pour l'extrême fin du siècle et cela ouvre des béances dans le reste de la période. À l'évidence, Ronan Chalmin nous entretient dans ce livre de ses passions et de ses hypothèses, souvent très personnelles. Il soulève au passage des questions intéressantes et dérangeantes, mais son essai ne nous fera pas oublier les travaux fondateurs et auxquels on ne cesse de revenir de Robert Mauzi, de Jean Ehrard et de Jean Deprun sur l'idée de bonheur, de nature ou encore sur l'idée d'inquiétude au siècle des Lumières.

Christian ALBERTAN

Isabelle CHAVE, Hélène HAMON, et al., **Regards inédits sur les Vosges. Les projets de statistique départementale (1800-1850)**, Épinal, Fédération des sociétés savantes des Vosges, Mémoires et documents sur l'histoire des Vosges, n° 2, 432 p., ISBN non ind., 30 €.

Cet ouvrage est le deuxième volume d'une collection créée en 2009 par la Fédération des sociétés savantes des Vosges pour faire connaître des textes consacrés au département. Après avoir dédié sa première parution à la description de François de Neufchâteau – *Les Vosges* –, le second *opus* de la collection s'attache aux projets de statistique départementale initiés au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il propose un choix de textes inédits tirés des fonds des archives départementales ainsi que des contributions qui tentent de contextualiser la production de ces outils descriptifs conçus par les administrateurs locaux avec l'appui des sociétés savantes, en particulier, dans le cas présent, avec celui de la Société d'émulation du département.

Le livre s'ouvre par une contribution d'Isabelle Chave qui relate les conditions de l'introduction de la statistique dans le département des Vosges et propose une biographie de Siméon qui fut préfet des Vosges à partir de 1830 et qui, à ce titre, contribua activement à la production statistique. Christian Euriat retrace ensuite les remaniements successifs des projets, leurs conditions de mise en œuvre ; il publie en annexe de sa contribution les plans de plusieurs statistiques et la liste des personnes mobilisées dans ces entreprises de collecte de données. Sans que le lien soit même esquissé entre la statistique et la géologie, Christian Euriat consacre la troisième contribution à ce domaine de savoir. En concentrant son attention sur la correspondance échangée entre 1829 et 1837 par plusieurs membres de la Société d'émulation, il relate la genèse ou du moins les conditions de production de la *Carte géognostique de la partie méridionale de la chaîne des Vosges* signée par Rozet et publiée en 1835. Un fac-similé de celle-ci est d'ailleurs inséré à la fin du volume, tout comme le fac-similé de la *Carte géognostique du département des Vosges* de Henri Hogard publiée en 1827. Le chapitre suivant rédigé par Pierre Heili est intitulé « Les Vosgiens vus par eux-mêmes : us et coutumes des habitants des Vosges dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », il rassemble des fragments de rapports rédigés pour la plupart en l'an X, puis entre 1809 et 1844, ces textes, tous extraits de la même série des archives départementales, évoquent les mœurs des Vosgiens. Selon le même procédé – la publication d'un choix de textes inédits –, le chapitre 5 composé par Jean-Pierre Husson et le chapitre 6 signé par Éric Tisserand abordent respectivement, l'agriculture et l'agronomie d'une part, la naissance et la promotion des industries vosgiennes de l'autre. L'ouvrage reprend donc les

grandes rubriques qui structuraient l'enquête encyclopédique initiée par Chaptal. D'après sa circulaire du 19 germinal an IX, les statistiques devaient s'attacher à la géographie descriptive et chiffrée (rivière, relief, altitude, végétation, climat, constitutions médicales), à la population (analyse de la natalité, des probabilités de la vie aux divers âges), à l'état des citoyens (leurs ressources, l'assistance, la mendicité, les prisons), à l'agriculture (la nature des produits, les prix, les coûts), à l'industrie (matières premières, techniques de fabrication, produits).

Le caractère inédit des descriptions rassemblées dans les statistiques est mis en lumière dans le titre de l'ouvrage. Malheureusement, celui-ci reste trop centré sur la dimension anecdotique des témoignages, sans que jamais le contexte de leur production soit explicité et historicisé. Or la statistique est un genre de discours mais aussi une discipline qui connaît de profondes évolutions entre l'an X et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ni les travaux de Jean-Claude Perrot, ni ceux de Marie-Noëlle Bourguet ou de Dominique Margairaz ne sont évoqués dans ce volume. Ils ont pourtant montré avec beaucoup de force à quel point les statistiques sont des textes codés qui répondent à des attentes administratives propres à une époque où bien connaître un territoire apparaît comme un préalable nécessaire pour bien l'administrer. La statistique descriptive donne à voir l'image que la France s'est construite d'elle-même. Cette dimension réflexive est totalement absente des analyses proposées dans ce volume.

À l'évidence, les textes publiés dans cet ouvrage collectif attestent d'une ample richesse documentaire et sont en mesure de nourrir les travaux d'histoire de la statistique. Cependant, l'entreprise soutenue par la Fédération des sociétés savantes des Vosges pâtit d'un excès de modestie en restant focalisée sur la connaissance ponctuelle et anecdotique du département, en occultant totalement la portée des savoirs d'État qui sous-tendent toujours de telles entreprises et en passant trop vite sur l'histoire de la construction de ce savoir territorial.

Isabelle LABOULAIS

Alvaro CHAPARRO SAINZ, **Educarse para servir al rey : el Real Seminario Patriótico de Vergara (1776-1804)**, Universidad del País Vasco, 2011, ISBN et prix non ind.

Ce livre, tiré de la thèse de l'auteur, est bien plus qu'une monographie portant sur l'une des institutions éducatives caractéristiques de la fin de l'Ancien Régime espagnol, à savoir le Séminaire Royal de Vergara, au Pays Basque. Il s'agit d'une étude sociale qui dévoile les logiques de l'émergence et du renouvellement d'une élite nouvelle, celle issue du nord ouest de la péninsule Ibérique qui s'est hissée au sommet de la société au XVIII<sup>e</sup> siècle à la faveur du service du roi, s'appuyant sur l'élan réformateur impulsé par les Bourbons qui prit en Espagne les couleurs des Lumières (la *Ilustración*). Le travail d'Alvaro Chapparro Sainz est un jalon important dans la connaissance de ces familles navarraises ou basques qui, issues d'austères vallées pyrénéennes, ont connu une destinée à l'échelle de l'Empire, les conduisant à la Cour, dans le grand commerce andalou et jusqu'en Amérique. Ces nouvelles élites qui ont joué un rôle majeur auprès du roi et dans l'appareil d'État ont été mises en lumière dès les années 1960 par Julio Caro Baroja dans son ouvrage devenu un classique, *La hora navarra del siglo XVIII* puis, pour les Basques, par les nombreux travaux de José María Imizcoz. Dans un texte très clair, Alvaro Chaparro s'est intéressé



aux 542 élèves issus d'un peu plus de 400 familles basques qui ont envoyé leurs enfants au séminaire de Vergara entre 1776 et 1804. La création de ce séminaire est, comme toutes les institutions éducatives créées au siècle des Lumières en Espagne (académies militaires, Real Seminario de Nobles de Madrid...), à la rencontre entre une demande sociale forte, issue des groupes sociaux en ascension, et une politique volontariste de la monarchie pour dégager une nouvelle élite à son service, ce que ne permettaient plus une université et des collèges majeurs sclérosés. L'originalité du séminaire de Vergara vient de l'origine de sa création : il est une émanation de la *Real Sociedad Bascongada de Amigos del País*, c'est-à-dire la première de ces sociétés économiques des Amis du Pays, qui symbolisent le mouvement des Lumières en Espagne. L'auteur montre bien comment cette création est liée à la position forte à la Cour de quelques familles basques, en particulier les Munibe, qui à force d'obstination parviennent à arracher l'autorisation et le patronage du roi pour l'ouverture du séminaire dans la petite ville de Bergara. Le noyau dur de l'étude s'appuie sur les sources traditionnelles de la prosopographie (sources administratives centrales, sources locales, en particulier les livres de matricule des élèves), mais intègre aussi une très riche correspondance entre quelques-uns des acteurs majeurs de l'institution ainsi qu'entre les responsables de cette dernière et les parents des élèves. L'usage de la base de données Fichoz sur les élites espagnoles du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, permet une analyse statistique très fine de l'ensemble des données, ainsi que la reconstitution de nombreuses parentèles (plusieurs beaux portraits de familles au chapitre 4). Là réside l'intérêt principal de ce livre : l'auteur ne se limite pas à présenter une sociologie superficielle des élèves, il insère ces derniers dans leur tissu social d'une manière particulièrement approfondie, reconstituant ainsi toute la densité et la logique de fonctionnement de groupes sociaux aux ramifications s'étendant à l'échelle de l'Empire. Tout en soulignant le poids du père mais aussi de la mère dans l'encadrement des enfants et des adolescents, l'auteur met en lumière le poids de la parentèle collatérale, avec en particulier le rôle des oncles célibataires ou ecclésiastiques. Il insiste sur le rôle majeur des intermédiaires (tuteurs, correspondants...) entre l'administration du séminaire et les parents, des hommes qui informent dans le détail les familles sur les activités scolaires et extrascolaires de leurs rejetons (de belles pages sur les dépenses réalisées par les jeunes) et appliquent les instructions qui leurs sont données. La reconstitution de groupes familiaux larges permet de comprendre comment, au travers d'une origine basque commune, les élèves sont vite recrutés très majoritairement (75 %) hors de cette région : un élève sur cinq est issu d'Amérique (avec un groupe fourni de cubains), autant viennent de Madrid ou d'Andalousie.

L'auteur ne s'est volontairement pas étendu sur les règlements administratifs et pédagogiques du séminaire. Toutefois, il insiste sur la part importante accordée aux matières scientifiques (en particulier les mathématiques, mais aussi des disciplines plus pointues telles que la métallurgie ou la minéralogie) et s'est penché de manière très opportune sur le concret de l'enseignement reçu qui était largement à la carte pour des élèves d'âge très divers (de 5 à 18 ans). Cette démarche permet de révéler l'objectif des familles : donner une éducation à fort contenu scientifique pour doter leurs enfants de la formation la mieux adaptée pour prétendre à une entrée au service du roi, en particulier dans l'armée ou la marine. L'auteur propose alors un éclairage original sur l'éducation à l'époque des Lumières : le contenu pédagogique serait moins le reflet d'une volonté réformatrice, d'un esprit modernisateur des Lumières, qu'un choix pragmatique de groupes sociaux qui ont compris quelles étaient les compétences recherchées par une monarchie soucieuse de s'entourer de serviteurs fidèles. Le discours modernisateur sur la compétence, sur le mérite, qui est tenu par ces nouvelles élites, n'est donc pas à l'origine du changement social qui fait remettre en cause les valeurs

traditionnelles de la naissance. C'est une politique menée par la monarchie qui crée un appel d'air pour des couches sociales enrichies par le commerce ou l'agriculture qui justifient ainsi *a posteriori* leur promotion par de nouvelles valeurs sociales.

Le séminaire de Vergara est donc bien une institution créée par un groupe social et local précis qui a cherché à pérenniser son accession dans le monde des élites de la monarchie au travers de la formation de ses enfants et à hisser des familles de leurs parentèles dans ce monde. Le séminaire remplit ainsi une fonction de tremplin social et permettait d'obtenir une reconnaissance de noblesse en faveur des élèves qui en étaient dépourvus. Globalement, le résultat a été à la hauteur des ambitions, comme le prouvent les exemples d'ascensions sociales familiales et individuelles développées par l'auteur. Là se trouve la clé du succès de l'institution. Une majorité devint officier, avec une part importante dans la marine (un pourcentage nettement supérieur à celui des militaires parmi les parents des élèves), comme l'indique la liste complète des élèves du séminaire fournie en annexe, avec les fonctions qu'ils ont acquises à l'âge adulte. À cet égard, l'ouvrage est aussi instrument de travail grâce à cette précieuse liste de plus de 500 noms, même si l'on regrette l'absence d'un index des noms propres qui aurait permis d'exploiter davantage la quantité impressionnante de données recueillies par l'auteur. Le poids des militaires reflète une réalité de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, à savoir le poids croissant de l'armée dans la société espagnole. La carrière militaire est celle qui assurait sécurité par le salaire perçu, prestige social croissant et pouvoir au travers des nombreuses fonctions administratives remplies par les militaires.

Deux domaines sont peu défrichés par l'auteur et appelleraient à un approfondissement. Le premier est celui du lien entre l'activité de l'institution et le jeu politique à la Cour, en particulier à partir du règne de Charles IV. Le poids des guerres de la Révolution et de l'Empire, l'avènement de Godoy, de son clan et l'opposition des clans divers qu'ils suscitent sont autant d'éléments qui déséquilibrent la monarchie. Cette réalité apparaît certes avec la fermeture du séminaire lors de la Guerre des Pyrénées, mais le caractère provisoire du rétablissement qui suit n'est-il pas la conséquence d'une rupture des équilibres entre groupes qui se partageaient le pouvoir à la Cour ? L'autre point suscitant interrogation se situe dans la place des commerçants parmi ces familles. Or on sait que l'argent, et donc très souvent le commerce, se trouvait à la base de l'ascension sociale, l'entrée dans l'armée ou l'administration étant le reflet d'une réussite familiale. De plus, plusieurs familles continuent à avoir certains de leurs membres dans le grand commerce international. Cette articulation, encore mal connue mériterait d'être interrogée. Ces remarques soulignent la grande richesse de l'ouvrage d'Alvaro Chaparro Sainz, un ouvrage d'une rigueur méthodologique qui tord le cou à une certaine vision « romantique » de l'esprit des Lumières et qui, à partir d'un demi-millier d'élèves d'une petite ville du Pays Basque, permet d'embrasser l'ensemble de l'Empire et de dévoiler des facettes décisives des modalités du fonctionnement du pouvoir central dans la monarchie espagnole. Ce livre réussi a toutes les chances de devenir par l'ampleur des questions soulevées et la méthode employée une référence dans l'étude des institutions éducatives du siècle des Lumières.

Jean-Philippe LUIS

Janice BUCK, **L'École centrale du Bas-Rhin, (1796-1803) Contribution à l'histoire de l'instruction publique**, Strasbourg, Société Académique du Bas-Rhin pour le



progrès des Sciences, des Lettres, des Arts et de la Vie économique, Bulletin t. CXXXI-CXXXII, 2011-2012, 182 p., ISBN 2-9534733-0-8, prix non ind.

Entre collèges d'Ancien Régime et lycées napoléoniens, les Écoles centrales de la République directoriale ont bien sûr eu leurs historiens. Leurs travaux, souvent polémiques, datent cependant pour l'essentiel de la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Au demeurant, l'École centrale strasbourgeoise, pourtant l'une des plus importantes du temps, n'avait toujours pas trouvé chercheur pour la présenter. Il manquait donc tout à la fois une monographie approfondie sur l'École du Bas-Rhin et, plus largement, une étude qui prolonge, par l'exploration fine et méthodique de l'échelle locale, les éléments d'interprétation globaux et les problématiques nouvelles avancés à partir des pièces d'archives conservées à Paris, dans les années 1960-1980, à propos de ces établissements secondaires. Au gré d'une centaine de pages très denses, cette publication, issue d'un travail de Master 2, parvient à relever ces différents défis.

L'introduction permet à l'auteur de replacer les Écoles centrales, l'une des principales réalisations de la Révolution en matière scolaire, dans leur contexte législatif. Dès ces premières lignes, qui dressent également de manière convaincante le paysage historiographique de la question, Janice Buck s'inscrit dans la perspective méthodologique suggérée par Dominique Julia à la fin des années 1970 : examiner le rapport entre les textes programmatiques relatifs aux Écoles centrales (lois du 7 ventôse an III puis surtout du 3 brumaire an IV) et leurs réalisations effectives, en repartant pour cela des études locales. Cela passe ici par une description méthodique de l'École, de la présentation des bâtiments et des équipements pédagogiques (1<sup>re</sup> partie) aux enseignements dispensés (4<sup>e</sup> partie rendue malheureusement trop brève par le silence des sources), en passant par son organisation et son fonctionnement (2<sup>e</sup> partie) puis par l'examen attentif de ses acteurs (3<sup>e</sup> partie sur les enseignants et les écoliers). C'est par ce biais que l'auteur entend mettre au jour la singularité d'un « modèle strasbourgeois » d'École centrale.

Alors que ces établissements rencontrent, à l'échelle nationale, un succès pour le moins mitigé, l'École du Bas-Rhin offre l'image d'une école matériellement précaire (bâtiments délabrés, salaires impayés, l'État n'ayant pas, ici comme ailleurs, les moyens de ses ambitions scolaires) et pourtant florissante durant les sept années de son existence (de l'an IV à l'an XI). Ce « succès contrarié » rappelle ainsi à propos que l'impasse financière des expériences scolaires révolutionnaires ne signifie pas mécaniquement leur échec pédagogique. En effet l'École centrale de Strasbourg, parmi les premières ouvertes, voit ses effectifs d'élèves augmenter tout au long de son existence. Si ceux-ci viennent pour l'essentiel du Bas-Rhin (73 %) et surtout de Strasbourg (65 %), Janice Buck montre, tableaux et cartes à l'appui, que l'École parvient également à attirer, davantage que d'autres, des enfants originaires de départements limitrophes ou plus lointains (Bretagne, Vendée).

Dans ce contexte matériel délicat, la réussite strasbourgeoise est rendue possible par le substrat culturel de longue durée dont hérite l'École centrale : au XVIII<sup>e</sup> siècle, la capitale alsacienne est un foyer intellectuel et savant de première importance. Mais cette explication seule ne saurait suffire. Pour Janice Buck, si l'École centrale du Bas-Rhin prospère ainsi, c'est d'abord par son échec à mettre en œuvre le modèle idéal des Écoles centrales. Il ne faut pas comprendre par là que l'École strasbourgeoise échoue à délivrer le nouvel enseignement voulu par la loi. Les Idéologues, qui ont inspiré cette dernière, voulaient des écoles pour former les élites de la République, à travers un enseignement de haut niveau, d'abord fondé sur l'observation et l'expérience des choses sensibles. Rare École centrale à compter en son sein un cabinet de physique-chimie (dont l'inventaire est reproduit en annexe), un

cabinet d'histoire naturelle, une bibliothèque de près de 40 000 volumes et à permettre à ses élèves de fréquenter un jardin botanique (celui de l'École de Santé), l'École centrale du Bas-Rhin satisfait pleinement le vœu de la loi en ce domaine. Républicaine, elle l'est également sans aucun doute. Il ressort en effet de l'analyse des trajectoires individuelles conduite par l'auteur que le corps professoral est composé de révolutionnaires modérés ayant occupé des fonctions publiques lors des premières années de la Révolution, avant de connaître quelques revers de fortune en l'an II. De retour sur la scène publique au temps du Directoire, ils assistent avec leurs élèves aux fêtes civiques et aux exercices publics, respectent le repos décadaire... Ce personnel enseignant, composé de figures de renom inscrites dans les réseaux de sociabilité nationaux et/ou européens des Lumières (ne citons qu'Oberlin, Arbogast ou Jean Hermann), va pourtant profiter de la grande liberté offerte aux enseignants pour remanier l'organisation de l'École du Bas-Rhin et l'éloigner en bien des points du modèle théorique échafaudé par le législateur. On retiendra par exemple leurs efforts pour combler l'écart jugé trop important entre les enseignements dispensés dans les écoles primaires et ceux délivrés au sein des écoles centrales. Afin de remédier à cette carence générale du système d'Instruction publique, certains enseignants proposent des cours élémentaires non prévus ni financés par la loi, notamment pour la maîtrise du français ; Oberlin fait quant à lui de son Gymnase un degré intermédiaire entre les petites écoles et l'Écoles du Bas-Rhin dont il est le bibliothécaire... On retiendra encore leurs efforts pour s'adapter aux attentes d'une partie de leurs écoliers, désireux d'apprendre des savoirs qui leur semblent directement utiles pour leur activité future (le dessin, par ses applications artisanales, et les sciences sont ainsi beaucoup plus fréquentes que les humanités, conçues comme l'achèvement tardif des études), alors que les Idéologues auraient souhaité retirer aux Écoles centrales toute vocation professionnalisante.

Si les Écoles centrales ont été imaginées comme l'antithèse des collèges d'Ancien Régime, les raisons du succès du modèle strasbourgeois seraient donc à trouver, au contraire, dans sa capacité à détourner la règle, et plus particulièrement à entremêler, sur le terrain de l'enseignement secondaire, l'ancien et le nouveau. La quasi-totalité des professeurs a d'ailleurs une longue pratique de l'enseignement, forgée au sein des institutions d'Ancien Régime, qu'il s'agisse des collèges du royaume ou des universités strasbourgeoises. Cette part d'héritage, que l'on retrouve dans la discipline stricte que les professeurs essaient de rétablir lorsqu'ils rédigent le règlement de l'École en l'an VII, est même d'ordre monumental : les locaux de l'École centrale, au voisinage du temple décadaire (la cathédrale) et de la municipalité, en font certes le lieu symbolique central de l'Instruction publique républicaine dans le département, mais avant d'être les siens, ces murs ont été ceux du Collège royal.

Par-delà quelques menues scories (5<sup>e</sup> ligne de l'introduction : le plan de Condorcet est présenté les 20 et 21 avril 1792 et non 1791), l'ampleur des dépouillements d'archives effectués ainsi que le souci de ne rien laisser de côté confèrent à ce volume un caractère d'exhaustivité. Là n'est sans doute pas sa seule richesse : la bibliographie, elle aussi complète et maîtrisée, ouvre d'enrichissants horizons comparatifs qui permettent d'apprécier constamment ce qui fait ou non l'originalité de l'expérience strasbourgeoise au regard des situations observées dans d'autres Écoles centrales. La rigoureuse perspective monographique est encore enrichie par les annexes qui, en dressant l'itinéraire biographique de chacun des enseignants, ainsi qu'en reproduisant les lois et les réponses du Bas-Rhin aux enquêtes sur les Écoles centrales commandées par le ministère de l'Intérieur au temps de



François de Neufchâteau ou en nous offrant la lecture de l'emploi du temps et du règlement de l'École, viennent enrichir fort à propos l'ouvrage et en faire un utile instrument de travail.

Côme SIMIEN

Anne CAROL, **Physiologie de la Veuve. Une histoire médicale de la guillotine**, Seyssel, Champ Vallon, coll. La chose publique, 2012, 309 p., ISBN 978-2876735828, 27 €.

Dans ce dernier *opus*, Anne Carol poursuit ses questionnements sur le mouvement d'investissement de la mort par la médecine (cf. *Les médecins et la mort XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Aubier, 2004). Par le biais de l'histoire sociale des sciences, elle aborde la guillotine et en fait, au sens plein du terme, un objet d'histoire. La machine conçue par Guillotin et Louis comme une invention supposée rendre la mort du condamné prompte et douce n'est pas confrontée à l'histoire politique de la Révolution, ce sont ici les liens entre la guillotine et la médecine qui constituent le cœur de l'enquête. La Veuve est examinée dans une chronologie ample qui s'ouvre en 1789 avec la présentation de l'invention par Guillotin et se clôt en 1914, au moment où le rapport à la souffrance se trouve bouleversé par la Grande Guerre. Anne Carol ne place pas la Révolution au cœur de son propos, mais son livre invite les historiens de la période à décentrer leur regard sur la guillotine et enrichit considérablement la compréhension du moment révolutionnaire.

L'enquête d'Anne Carol se déploie en quatre temps. Le premier est bref, il s'attache aux années 1789-1792 au cours desquelles un médecin et un chirurgien conçoivent un instrument capable de donner la mort en respectant les nouvelles sensibilités et les nouveaux principes politiques. Puis, Anne Carol montre que des années 1790 aux années 1820, des doutes s'expriment quant à la réussite du dispositif, c'est-à-dire à la mort immédiate du guillotiné. Elle s'arrête sur les débats qui, dès 1795-1796, retiennent l'attention des médecins. Ceux-ci s'interrogent alors sur la survie du guillotiné, sur sa souffrance et débattent de l'humanité du supplice. Anne Carol montre comment l'hypothèse de la survie du supplicié ressurgit ponctuellement lors d'expériences de réanimation – galvanisation. À partir des années 1820, elle souligne que les controverses dépassent les cercles de médecins et que la question de la mort immédiate du décapité s'impose dans l'espace public. À cette période, les médecins développent l'idée d'une mort conçue comme un arrêt progressif des fonctions vitales, et non plus comme un événement instantané. La presse et la littérature contribuent à faire entrer la Veuve dans l'imaginaire des contemporains. Au cours d'un siècle où la physiologie conduit des expériences censées isoler des fonctions ou des organes pour tenter d'y découvrir les secrets de la vie et de la mort, la question de la survie des tronçons du guillotiné s'imisce dans des débats de société. Le discours et l'expertise des médecins se trouvent alors convoqués pour nourrir les débats sur la peine de mort. Anne Carol identifie une dernière inflexion autour des années 1870-1880. Alors que les usages nouveaux des restes des guillotines suscitent des inquiétudes au sein de la population, les médecins sont de nouveau mobilisés pour tenter, cette fois, de rassurer l'opinion et proposer des alternatives à la guillotine.

Dans un dernier chapitre qui embrasse dans un même mouvement un long XIX<sup>e</sup> siècle (1800-1914), Anne Carol revient sur le statut et les usages du guillotiné ; elle questionne par ce biais le statut du criminel dans la société et la contribution du monde médical à ce débat. Elle restitue l'acquisition des corps humains à des fins expérimentales



dans un contexte où s'exprime, de manière générale, un manque de respect pour le sort des cadavres. Elle montre aussi que l'intérêt scientifique constitue une sorte de prétexte et que la réappropriation des corps agit plutôt comme une sorte de prolongement de la peine. Comme dans d'autres ouvrages publiés dans la collection « La chose publique » — notamment ceux de Jean-Luc Chappey, de Michel Biard, de Pierre Serna -, celui d'Anne Carol se clôt par un épilogue qui décline les perspectives ouvertes par l'enquête sur les liens entre guillotine et médecine au XX<sup>e</sup> siècle.

Le corpus rassemblé par Anne Carol pour conduire cette étude mêle des archives judiciaires relatives à la peine de mort, des comptes rendus de débats sur la législation pénale intervenus au cours des premières années de la Révolution, des comptes rendus d'exécutions capitales publiés au XIX<sup>e</sup> siècle, des dictionnaires et de nombreux traités médicaux, des mémoires, des sources littéraires. Ce corpus riche lui permet de mettre en lumière la part que prend le champ de la médecine dans la création de cette invention, sans l'euphémiser comme ont pu le faire des travaux d'histoire interne de la discipline, sans regarder non plus la guillotine comme une « coproduction médico-pénale destinée à fabriquer du matériau expérimental » (p. 7).

Le livre d'Anne Carol propose une contextualisation attentive ainsi qu'une réévaluation méticuleuse de l'implication médicale dans l'invention et les usages de la guillotine. Son enquête se concentre sur la manière dont la mort est scrutée, définie et normée par la médecine. Les historiens de la Révolution française trouveront dans les analyses particulièrement stimulantes d'Anne Carol des pistes qui, parallèlement à celles suggérées par Daniel Arasse en 1987 (*La guillotine ou l'imaginaire de la Terreur*), permettent de rendre intelligible l'objet trop vite érigé par le discours contre-révolutionnaire en symbole de la Terreur.

Isabelle LABOULAIS

Jean-Clément MARTIN, **Nouvelle histoire de la Révolution française**. Paris, Perrin, coll. Pour l'histoire, 2012, 636 p. ISBN 978-2-262-02596-0, 27 €.

Après le tome 9 de l'histoire de France Belin (2009), voici paraître une nouvelle grande synthèse sur l'histoire de la Révolution française. En quoi se distingue cette *Nouvelle histoire de la Révolution française* ? Tout d'abord, par la grâce de son éditeur, Jean-Clément Martin a pu disposer d'un volume de pages conséquent pour développer son récit, en abordant notamment les déclinaisons régionales de la période révolutionnaire, une grande attention étant d'ailleurs accordée aux colonies. La taille du volume — plus de six cents pages — ne doit cependant pas effrayer : le texte est écrit dans une langue alerte — le présent est privilégié —, claire et précise, sans jargon inutile. Tout en contribuant à nourrir la réflexion des historiens universitaires, l'ouvrage pourra servir aussi bien à l'amateur curieux qu'à l'étudiant motivé. Il n'est en effet nul besoin de maîtriser au préalable une historiographie complexe, car l'auteur présente avec beaucoup de pédagogie, au fil des chapitres, tous les débats historiques auxquels la Révolution a donné lieu depuis le XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux travaux les plus récents. Une bibliographie — essentiellement française, anglo-saxonne et italienne — en fin de chaque chapitre et une bibliographie générale en fin d'ouvrage indiquent les sources auxquelles l'auteur a puisé.

Obéissant à un découpage chronologique, l'ouvrage est structuré en quatre parties, correspondant aux « quatre révolutions » qu'aurait connues la France entre 1770 et 1800.



La première partie (« La Révolution par le haut ») couvre la période 1770-1789. La situation française est tout d'abord replacée dans la perspective des révoltes et révolutions de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle en Europe et dans les Amériques. Si Jean-Clément Martin récuse l'idée d'une « contamination » révolutionnaire de pays en pays, il évoque un climat politique et culturel d'ensemble, lié à la circulation de plus en plus intense des hommes et des idées au siècle des Lumières, permettant la remise en cause de certaines souverainetés au nom du bien commun. En France, tout se joue en 1770-1771 au moment de la « révolution Maupeou » dont l'échec témoigne non seulement de l'incapacité de l'État à se réformer, mais surtout à endiguer la contestation parlementaire de l'autoritarisme royal. La révolution par le haut s'avère rapidement impossible, les ministres de Louis XVI ne pouvant venir à bout ni de l'archaïsme du système fiscal, ni des tensions conjoncturelles au sein d'une société d'ordres à l'agonie.

La deuxième partie est intitulée « La dernière révolution » (1789-1792), allusion à la chronologie des révolutions atlantiques : non seulement la révolution française est la dernière en date, mais elle constitue une indéniable réussite, dans la mesure où les députés des États généraux parviennent en quelques mois à remplacer le système politique de la monarchie absolue par un régime constitutionnel. Tout en évoquant de façon nécessairement linéaire le déroulement des événements politiques de l'été 1789, Jean-Clément Martin nous invite à faire la part des héritages d'Ancien Régime et du nouvel imaginaire politique d'une nation en voie de « régénération ». La « dénivellation » de 1789 (François Furet) est ainsi interrogée, en soulignant la grande disparité de perception des événements, selon les individus, que ce soit à l'échelle provinciale, nationale ou internationale. L'année 1790 apparaît ainsi comme l'année des malentendus : la recherche parfois maladroite du compromis politique provoque aigreur et suspicion. L'auteur consacre d'ailleurs avec raison un chapitre entier au rôle fondamental des questions religieuses dans cette montée des antagonismes. La crise de l'été 1791, autour de la fuite du roi, conduit à « l'éclatement » de la nation.

Dans la partie suivante, vient le récit de « la deuxième révolution » de 1792-1794 – la troisième en réalité si l'on suit le plan général de l'ouvrage –, dont le sous-titre, « Révolution sociale, utopie communautaire ou État guerrier », dévoile la problématique. Le 10 août est présenté comme ce qu'il est, un coup de force de groupes militants, ce qui amène ensuite l'auteur à inscrire les massacres de septembre dans le cadre d'un jeu politique à double niveau, loin de certaines simplifications idéologiques souvent avancées dans l'historiographie « conservatrice » ou « progressiste ». Au moment où se mettent en place de nouvelles instances, à Paris comme en province, les rapports de force deviennent dès lors extrêmement mouvants. Ce qui explique certains décalages politiques, comme la concomitance de l'élimination des jacobins à Lyon avec celle des girondins à Paris. D'ailleurs, tout en expliquant la formation polémique des catégories politiques de « girondins », de « Vendéens » et de « fédéralistes », Jean-Clément Martin tient à rendre toute sa complexité à la guerre civile de 1793-1794, où l'appartenance politique n'est pas toujours facile à définir. La mise en œuvre du régime d'exception de l'an II fait l'objet d'une approche institutionnelle circonstancielle, insistant sur les hésitations et les adaptations locales. Le récit du moment Thermidor, dont les prodromes sont minutieusement étudiés au cours des chapitres précédents, pose bien les enjeux de la construction du mythe du « tyran Robespierre » par les adversaires de l'Incorruptible.

La dernière révolution, « la révolution confisquée », entre « révolutions de palais et coups d'État » (1794-1800), est évoquée dans une quatrième partie beaucoup plus classique dans sa structure et son déroulement que les précédentes. La sortie de « la Terreur » et

son cycle haine-vengeance font néanmoins l'objet de pages particulièrement stimulantes, permettant ensuite de saisir de façon très claire les ressorts des oppositions royaliste et jacobine au Directoire. En retour, les successions de mesures répressives et de coups de force électoraux empêchent toute stabilisation politique du pays. Comme dans les parties précédentes, l'attention portée à l'échelle régionale met en valeur les nouvelles formes de politisation, mais également la permanence de l'influence de certaines notabilités locales à travers le temps.

En dépit de son caractère éminemment sérieux, cette *Nouvelle histoire de la Révolution française* se lit comme un roman : non pas comme une fresque épique à la Max Gallo où lecteur et protagonistes sont guidés par la plume de l'auteur vers une destination assurée mais plutôt comme une enquête policière pleine de potentialités, laissant finalement le lecteur choisir entre plusieurs solutions. Les « emplois du temps » des acteurs ne coïncident pas toujours entre eux, conservant pour beaucoup leur part de mystère, tandis que chaque lieu visité et chaque témoignage recueilli offrent leur propre point de vue sur les déchirements d'une société révolutionnée. Une grande partie de l'intérêt pris à la lecture de cet ouvrage repose en effet sur la multiplicité des portraits d'hommes et de femmes de toutes conditions, dont les trajectoires fluctuantes permettent de souligner les incertitudes d'une époque, où aucun engagement n'est tracé à l'avance. Outre les différents jeux d'échelles proposés, l'une des autres originalités de l'ouvrage repose sur la mise en perspective de phénomènes souvent négligés, voire occultés par ailleurs, comme la question de la nature profonde des résistances religieuses à la Révolution ou le rôle des solidarités antérieures à 1789 dans la transgression de clivages partisans moins figés qu'ils n'y paraissent. Sans oublier, dans le sillage des précédents travaux de l'auteur, les surgissements sporadiques de formes de violence archaïques, qui témoignent de la radicalisation des affrontements politiques mais aussi militaires. Une violence mise volontairement ici sous une lumière crue, ce qui gênera forcément certains lecteurs, mais dont l'énoncé et l'analyse s'avèrent nécessaires pour réfuter le principe d'une intrinsèque brutalité révolutionnaire. Enfin, le dernier mérite de cet ouvrage, et non des moindres, est de rappeler l'importance des chronologies parallèles, renouant ainsi avec la réflexion d'Alphonse Aulard sur les temporalités dans sa trop injustement oubliée *Histoire politique de la Révolution française* (1901). Jean-Clément Martin montre bien que le temps politique du militant sans-culotte parisien n'est pas celui de la religieuse réfractaire ni celui du soldat du général Bonaparte. Chaque groupe possède ses propres lignes de fracture et son propre régime d'historicité du moment révolutionnaire.

« L'intention de ce livre n'est pas de livrer une lecture désespérante de l'histoire, prônant une démobilisation des esprits ou des actes, mais bien de contribuer à un déplacement des points de vue » explique Jean-Clément Martin dans son introduction. Il faut reconnaître que l'objectif de cette revigorante synthèse est parfaitement atteint : cette « nouvelle histoire » sera peut-être dépassée dans dix ans mais les cartes sont ici bel et bien rebattues, pour le plus grand profit de tous les historiens de la Révolution.

Paul CHOPELIN



Jean-Philippe REY, **Administrer Lyon sous Napoléon**, Villefranche-sur-Saône, Éditions du Poutan, 2012, 347 p., ISBN 978-2-918607-25-0, 25 €.

Issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2010, cet ouvrage se propose d'analyser à l'échelle de la ville de Lyon le fonctionnement du système municipal napoléonien, dans son insertion au sein de la hiérarchie des pouvoirs et ses jeux d'acteurs, dans sa composition sociale et ses attributions, dans ses réussites comme dans ses limites. La question n'est pas sans importance. Entre septembre 1805 et l'été 1815, Lyon retrouve sa mairie unique (perdue depuis l'an III) et fait la première expérience d'une forme municipale qui aura la vie longue. Par ailleurs, Lyon étant rapidement devenue l'un des décors privilégiés de la mise en scène du régime napoléonien, le relèvement de la seconde ville de l'Empire, sortie affaiblie de la décennie révolutionnaire, s'avère être un enjeu politique de taille.

Replaçant, en ouverture, son objet d'étude dans la longue durée, Jean-Philippe Rey nous rappelle qu'à Lyon, l'érosion de l'autonomie municipale est presque ininterrompue depuis les lendemains de la Ligue. Cette tendance séculaire éloigne progressivement les représentants de la municipalité du corps social lyonnais. C'est sur cet héritage qu'intervient la réorganisation napoléonienne, dont l'évidente ambition centralisatrice tente à sa manière de renouer un pacte local défait. Certes, le système napoléonien fait de la municipalité un rouage au sein d'une chaîne exécutive entièrement dépendante du pouvoir central mais ses membres, au premier chef desquels le maire, sont aussi localement les représentants les plus incarnés du régime impérial. La légitimité et l'efficacité de la municipalité sont donc de nature à favoriser l'acceptation, par la population, de l'Empire et de son chef. Puisqu'il revient au pouvoir central de nommer le maire, ses six adjoints et le conseil municipal, le choix de ces hommes ne pouvait être aléatoire. Dans une féconde première partie consacrée à l'analyse prosopographique de ce groupe socio-politique, Jean-Philippe Rey parvient à mettre en lumière les lignes de force du recrutement municipal napoléonien. Principalement originaires de Lyon et de sa région, ces hommes sont solidement implantés localement. Si le groupe compte près d'un tiers de ci-devant, la majeure partie de l'élite municipale est davantage roturière qu'aristocrate (plus des deux tiers des quatre-vingt dix édiles nommés sur la période vivent de leur activité professionnelle et sont au cœur du monde lyonnais des affaires). L'engagement dans l'économie lyonnaise les rend tout particulièrement soucieux de la prospérité de la ville et de la pérennité d'un ordre socio-politique impérial stable dont ils profitent directement. Leur notoriété est consacrée par leur forte insertion dans les réseaux de sociabilité locaux (cercles, académie, société des amis du commerce et des arts...), restitués avec soin par l'auteur. Ces édiles comptent donc parmi les élites les plus influentes de la ville. Enfin, politiquement, le choix des hommes opéré par Napoléon semble entrer en résonance avec une opinion lyonnaise durablement marquée par le traumatisme du siège de 1793. Le régime prend soin de distinguer des individus dont les engagements ont été caractérisés par leur modérantisme, qu'ils aient été patriotes ou monarchistes, en excluant *de facto* les partis pris excessifs, révolutionnaires ou royalistes. La distinction de ces hommes par l'empereur tend donc à faire de la municipalité lyonnaise le creuset de la politique de fusion des élites anciennes et nouvelles à laquelle Napoléon aspire afin de favoriser l'essor d'un groupe de « notables » appelé à devenir la « masse de granit » sur laquelle pourra se stabiliser l'ordre social et politique impérial.

L'historien rappelle toutefois que le ralliement des édiles au régime ne manque pas d'être opportuniste. Si l'accession à des fonctions administratives permet de consolider les situations sociales émergentes, la notabilité dépend encore davantage de la réussite économique et de l'insertion au sein de la société civile que des honneurs dispensés par le

prince. Étape dans le *cursus honorum* des élites locales, l'entrée à la municipalité ne saurait en constituer l'achèvement. Le patriciat urbain, fragilisé par la Révolution, demeure réservé à l'égard d'un régime qui en est issu. Il le tolère et accepte de le servir dans la mesure où il ne contrevient pas à son processus d'ascension sociale et sert les intérêts propres de ceux qui s'y rallient. Dès lors, l'adhésion des élites est étroitement liée à la conjoncture. Lorsque Napoléon n'apparaît plus comme le meilleur garant de leur prospérité, les notables s'en détournent, et le font d'autant plus aisément qu'ayant reçu du régime un surcroît de légitimité à administrer ensemble la chose publique, ils sont désormais en mesure de lui survivre. En revanche, tant que Napoléon dispose de la légitimité matérielle suffisante et qu'il incarne modérantisme et ordre social, l'empereur bénéficie en la municipalité d'un relais loyal à l'égard de sa politique.

Le second temps de l'ouvrage nous rappelle cependant qu'au sein d'un appareil d'État napoléonien très fortement centralisé, la marge de manœuvre de la municipalité reste tenue. Certes, les édiles n'ont de cesse de vouloir accroître leur autonomie et leur champ de compétences au nom de leur connaissance supposée plus fine des besoins de la ville (quoiqu'ils défendent surtout avec constance les intérêts des élites dont ils sont), mais cette ambition demeure largement empêchée par le pouvoir central. Les différents volets de l'action municipale (chapitres 6 à 8), permettent de s'en convaincre. Le plan pluri-annuel d'investissements que sollicite le maire lui est refusé et, chaque année, le budget élaboré par les édiles est revu à la baisse par le préfet puis par l'empereur. Les questions d'urbanisme, qui font l'objet d'une attention particulière des édiles, à la mesure des enjeux économiques, sociaux et symboliques que recouvre la question, sont toutes aussi emblématiques de cette tendance. Pour les élites locales, il s'agit en effet d'effacer les traces de la déchéance de Lyon (démolitions liées au siège), de rétablir la ville à sa juste place dans la hiérarchie urbaine (en l'équipant de bâtiments de prestige, tel un palais impérial) mais aussi de la rendre plus commode (notamment pour les échanges) et plus salubre, par le biais d'une amélioration de la voirie, des fontaines, des cimetières... En la matière, si le rôle d'impulsion de la municipalité est évident, elle se heurte soit au refus, soit à l'inertie impériale. Rapidement, la connaissance et la maîtrise de l'essentiel des projets échappent aux édiles, qui se résignent alors à ne prendre connaissance que des questions auxquelles le préfet veut bien les associer, même s'il est vrai que le maire parvient à exploiter certaines circonstances pour élargir ses prérogatives (approvisionnements en grains, sécurité, etc.). Napoléon bride délibérément l'ambition des édiles de mener, et donc d'incarner, une politique municipale propre, qui ferait d'eux des acteurs centraux du développement de Lyon. Voulant lier consubstantiellement le sort de Lyon à celui de l'Empire, le pouvoir central fait de la municipalité lyonnaise le maillon élémentaire de sa chaîne administrative, structurellement dépendante de Paris. Les efforts de la municipalité doivent alors, d'abord et avant tout, être orientés vers la réussite du système impérial, afin de renforcer l'attachement de la ville à l'ordre napoléonien. Mais, en cherchant à assimiler à ce point le sort de Lyon à celui de l'Empire, le régime napoléonien courait le risque d'encourager les édiles à le trahir, dès lors qu'il n'était plus garant de la prospérité de la ville.

Au sein des travaux menés ces trois dernières décennies sur les notables de l'Empire (l'auteur a par ailleurs dirigé le t.30 des *Grands notables du Premier Empire*), l'ouvrage de Jean-Philippe Rey apporte un éclairage dynamique sur cette classe naissante, les modalités de sa genèse, ses aspirations et ses stratégies. En cela, il est plus qu'une simple monographie locale. Du point de vue de l'historiographie lyonnaise, il s'avère d'autant plus précieux qu'il comble un vide illustré par la nécessité pour l'auteur de convoquer ici ou là des



ouvrages généraux et/ou anciens sur l'histoire de la ville. Proposant une démonstration particulièrement circonstanciée, appuyée sur un important travail d'archives (délibérations, correspondance des autorités, dossiers personnels, archives privées...) et une démarche prosopographique qui alterne adroitement approche chiffrée et exemples incarnés qui rendent le propos vivant, ce travail est convaincant sur le fond. Si l'on pourra regretter qu'ici ou là des statistiques aient été mobilisées pour des groupes éditaires peu fournis, au risque que ces chiffres perdent un peu de leur sens, les notices biographiques proposées dans des encarts pour chacun des édiles recensés, enrichissent incontestablement l'apport de cet ouvrage. On appréciera la forme d'un livre, enfin, dont les nombreuses illustrations, tableaux et cartes nous donnent à voir de façon sensible le monde et les visages de ces notables lyonnais. Gageons que ce travail rigoureux, comme avant lui celui de Yann Lignereux, en appellera d'autres, consacrés peut-être au personnel municipal lyonnais de la décennie 1790, dont l'étude, jusqu'ici ponctuelle, pourrait s'avérer fructueuse et complémentaire de celle du moment impérial.

Côme SIMIEN

Éric SAUNIER (dir.), **Figures d'esclaves : présences, paroles, représentations**, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2012, 308 p., ISBN 978-2-87775-552-8, 34€.

Les volumes des actes de colloques présentent souvent des contenus assez disparates, et celui-ci, produit d'une rencontre scientifique en 2010, n'est pas une exception à la règle. Autour du thème de la représentation de l'esclavage — dans les archives, dans les textes publiés et dans plusieurs genres de matériaux visuels — on a des contributions très denses et d'autres qui ne font qu'effleurer leur sujet. Chronologiquement, les sujets traités vont de la fin du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. En termes de géographie, on commence sur les archives de la côte ouest de la France, pour finir au cinéma au Brésil après des passages par la Guadeloupe, les États-Unis, et l'Afrique. Les quatorze contributions ne prétendent pas donner une vue d'ensemble du sujet, ni même des champs plus restreints qu'ils traitent. Bien qu'on ne puisse qu'applaudir aux ambitions des participants de contribuer à la connaissance du sujet, et bien qu'il s'agisse d'un beau livre avec des illustrations en couleur, le résultat manque de cohérence.

Les cinq premiers chapitres sont consacrés à la présence de l'esclavage en France. Il s'agit de deux études statistiques de la présence des noirs dans des villes portuaires au XVIII<sup>e</sup> siècle (cas de Nantes et du Havre), une sur l'imbrication d'une maison de banque rouennaise dans la traite, une esquisse biographique de l'un des militaires noirs de Saint-Domingue élu à la législature française sous le Directoire et une analyse de l'enseignement de l'histoire de l'esclavage dans les écoles réunionnaises aujourd'hui. Le titre « présence de l'esclavage » soulève des questions, car les contributions de Thomas Raffin sur Nantes et de Sylvie Barot sur Le Havre montrent que les noirs qui se trouvent en France à cette époque n'étaient pas forcément des esclaves ; tous les deux évoquent la présence de plusieurs « princes africains », jeunes gens envoyés d'Afrique pour apprendre le français afin de rentrer dans leurs pays pour y servir d'intermédiaires avec les négriers, et la présence des noirs qui travaillent dans divers métiers urbains pour leur propre compte (dans le troisième volet du livre, Brigitte Kowalski montre l'effort fait par l'artiste contemporaine Julien Sinzogan pour célébrer la culture africaine et montrer les souffrances des esclaves déportés tout en prenant

en compte ce rôle des élites africaines dans la vente des autres noirs). L'article de Bernard Gainot n'est pas non plus une étude de l'esclavage mais plutôt l'histoire d'un homme qui a gagné sa liberté avant la Révolution et qui est venu en France, non seulement comme libre, mais comme citoyen et député. L'étude d'Erick Noel, dans le troisième volet du livre, sur les « mascarons » ou visages sculptés des noirs qui servaient d'ornements sur les bâtiments au XVIII<sup>e</sup> siècle va dans la même direction, puisque Éric Saunier suggère que ces images faisaient souvent partie d'une série représentant les quatre continents et n'avaient peut-être pas beaucoup à faire avec la traite.

L'étude de Philippe Vitale sur l'enseignement scolaire actuel dans une région où l'esclavage a joué un rôle central pose des questions cruciales qui ne sont pas, malheureusement, poursuivies ailleurs dans cet ouvrage. Philippe Vitale observe que les enseignants à la Réunion renâclent souvent à suivre les consignes, ne voyant pas dans l'histoire de l'esclavage un sujet qui aidera leurs élèves à réussir dans leurs carrières, et que des élèves venant des milieux sociaux différents retiennent des leçons très diverses sur la question. Peut-être l'étude statistique de Prosper Eve sur « le corps des esclaves de Bourbon », dans la troisième partie du volume, qui montre, entre autres choses, les effets systématiques de la malnutrition, aidera à faire comprendre les effets tangibles du système sur la vie de ses victimes. Le vaillant effort de Frédéric Régent pour déterrer quelques traces du vécu des esclaves de Guadeloupe, à partir des archives judiciaires, est suggestif mais, fait à partir de trois incidents seulement et dépendant des témoignages souvent contradictoires et visiblement influencés par des pressions émanant des blancs, il souligne aussi la difficulté de « faire parler » les esclaves des colonies françaises. Jacques de Cauna, qui a édité une nouvelle édition du texte en 2009, évoque brièvement le mémoire justificatif de Toussaint Louverture en 1802, qui est actuellement au centre de plusieurs controverses ; pour les comprendre, les lecteurs seraient obligés de chercher les publications plus récentes de Daniel Désormeaux (*Mémoires du général Toussaint Louverture*, Paris, Classiques Garnier, 2011) et Philippe Girard (« Quelle langue parlait Toussaint Louverture ? Le mémoire du fort de Joux et les origines du kreyòl haïtien », *Annales Histoire Sciences Sociales* 68 (2013), p. 109-132).

Alors que le mémoire de Toussaint Louverture constitue le seul exemple connu en français d'un récit autobiographique fait par un ci-devant esclave, ce genre de littérature est beaucoup plus commun dans le monde anglophone. Les deux contributions d'Anne Wicke et de Marie-Jeanne Rossignol et Claire Parfait évoquent rapidement ces publications, qui ont été beaucoup étudiées aux États-Unis depuis les années 1960. Autour du cas de William Wells Brown, Marie-Jeanne Rossignol et Claire Parfait offrent aux lecteurs une bibliographie assez fouillée de ces études, tandis qu'Anne Wicke ne dit rien du débat, vieux de vingt ans maintenant, sur l'authenticité des pages d'Olaudah Equiano, auteur du premier grand récit autobiographique de ce type, sur son enfance en Afrique (voir Vincent Carretta, *Equiano the African : Biography of a Self-Made Man*, Athens, GA, University of Georgia Press, 2005). La question de la représentation de l'esclavage dans le cinéma mondial est évidemment beaucoup trop vaste pour être traitée de façon satisfaisante en dix pages, comme le fait Harry-Pascal Bannais. Tandis que les autres contributeurs au volume montrent la complexité du sujet, Nick Nesbitt, le seul participant américain, adopte un point de vue « tiers-mondiste » dont la valeur scientifique est peut-être indiquée par le fait qu'il se trompe, dans la première page de son article, sur la date de l'insurrection des esclaves à Saint-Domingue.

Jeremy D. POPKIN



Daniel SCHÖNPFUG et Martin SCHULZE WESSEL, **Redefining the Sacred. Religion in the French and Russian Revolutions**, Francfort/Main, Peter Lang, 2012, 226 p., ISBN 978-3631572184, 39,80 €.

Ce petit volume rassemble les huit communications de participants à un colloque organisé à Berlin sur ce thème il y a quelques années. Ordonnées en quatre thèmes : repenser la sécularisation, dissidences religieuse et politique, l'Église révolutionnée, les cultes révolutionnaires, les communications sont regroupées deux par deux, l'une écrite autour de la Révolution française, l'autre, la Révolution russe. Ainsi Daniel Schönpflug et Gregory Freeze interviennent dans la première section autour de la sécularisation annonciatrice ou non de la Révolution, davantage pour la Française que pour la Russe, préparée en quelque sorte par la montée de scandales et de débats plus que par une érosion. Dale Van Kley, que Daniel Schönpflug a ainsi discuté, intervient ainsi qu'Alexandre Etkind dans la deuxième section, insistant, le premier, sur l'héritage des dissidents jansénistes dans le milieu patriote, le second sur les sectes religieuses qui avaient imaginé des communautés utopiques. Pour autant la différence est fondamentale puisque le mouvement français de contestation part bien des dissidents, quand, en Russie, il est inspiré par l'exemple sectaire. Dans la troisième section Bernard Plongeron traite des relations entre Rome et la République autour de la Constitution civile du clergé, et Michail Shkarovski en fait autant pour l'État russe et l'Église soviétique. Les deux histoires sont largement dissemblables, à commencer par leurs origines opposées, l'Église constitutionnelle française étant fondée initialement sur une partie majoritaire des clercs favorables à la Révolution, la russe dépendant de la volonté du pouvoir, maître de sa vie et de sa mort. Enfin, Jean-Claude Bonnet évoque Marat, comme un saint politique tandis que Frithjof Benjamin Schenk présente les cultes de la personnalité dans la Russie soviétique. La comparaison est limitée à la coïncidence avec les cultes des martyrs dans les deux révolutions mais les évolutions sont radicalement distinctes, les cultes russes étant rigoureusement organisés et de grande ampleur.

Dans une longue introduction qui rappelle les étapes historiographiques scandant l'étude liée de la religion et des révolutions, les deux maîtres d'œuvre insistent finalement sur les rapprochements qui naîtraient de ces comparaisons.

Sans doute ont-ils raison en soulignant les conditions essentielles qui ont influencé les histoires de ces deux révolutions nées en profitant des rivalités et des transformations religieuses, suscitant de nouvelles églises et de nouveaux cultes, échouant l'une et l'autre sur des résistances irrémédiables. Cependant le lecteur demeure sur sa faim. Les articles sont enracinés dans deux cultures historiques sans aucun lien l'une avec l'autre et ne se font jamais écho. La tentative d'histoire croisée n'existe que dans l'introduction mais elle ne remet pas en question les notions de révolution ou de religion, les catégories fixées traditionnellement ne sortent pas renouvelées de leur examen. Il n'existe pas vraiment d'exemples réussis dans ce champ historique. Les deux directeurs citent l'essai bien connu d'Arno Mayer, *Furies*, qui avait juxtaposé plutôt que discuté les exemples de ces deux révolutions. La difficulté de mener des analyses comparatives, menées il y a une cinquantaine et une vingtaine d'années surtout à partir de points de vue économiques, sociaux et politiques, sont importantes et il ne faut pas négliger que ces difficultés sont aggravées par le médiocre intérêt porté à la question des relations entre religion et révolution en général, compliquées par les incertitudes méthodologiques pour parler de la contre-révolution. Il est certain que dans une historiographie peu fournie sur ces sujets, malgré les efforts louables des auteurs et des intervenants, le livre contribue au débat même s'il n'en renouvelle pas assez les connaissances et les problématiques. Que les intervenants soient remerciés pour avoir attiré



l'attention de notre communauté sur ce champ d'expérimentation et pour avoir réalisé la publication en langue anglaise.

Jean-Clément MARTIN

Philippe LEVILLAIN (dir.), « **Rome, l'unique objet de mon ressentiment** ». **Regards critiques sur la papauté**, Rome, École française de Rome, Collection de l'École française de Rome (453), 2011, 394 p., ISBN : 978-2-7283-0917-7, 45 €.

Il s'agit de la publication des actes d'un colloque tenu à Paris en octobre 2008. Philippe Levillain, le maître d'œuvre, a souhaité offrir ici un point de vue complémentaire à son *Dictionnaire historique de la papauté*, paru chez Fayard en 1994. Il a donc décidé de réunir un certain nombre de rédacteurs de notices du dictionnaire pour travailler cette fois sur les différentes manifestations d'hostilité à l'égard de Rome, de la gifle d'Agnani de 1303 à la controverse de Ratisbonne de 2006. De l'ensemble des riches contributions couvrant, on l'aura compris, un large spectre chronologique, nous nous permettrons d'en retenir deux qui concernent directement la période révolutionnaire et impériale.

La première, sous la plume de Philippe Boutry, traite de « la tentative française de destruction du Saint-Siège (1789-1814) ». Le « processus de liquidation ecclésiologique de la papauté » commence par un silence, « qui signifie à la fois un évitement, une occultation et un rejet ». En effet, la Cour de Rome n'est pas consultée par les Constituants qui entreprennent de réformer unilatéralement l'Église de France en 1789-1790. La condamnation de la Constitution civile du clergé au printemps 1791 fait entrer le pape dans la catégorie des ennemis de la Révolution, au sein de la coalition des rois et des aristocrates. L'invasion militaire des États pontificaux par les troupes du général Berthier en février 1798 n'obéit ainsi à aucune logique militaire propre mais répond à une préoccupation purement politique : « briser le trône de la sottise », pour reprendre l'expression de Carnot, et restaurer l'antique République romaine. Alors que les troupes françaises refluent de la péninsule italienne, en avril 1799, le Directoire décide de transférer Pie VI en France. Le Souverain Pontife meurt d'épuisement à Valence le 29 août suivant et devient aussitôt un martyr aux yeux des catholiques européens. Après une courte accalmie dans les années qui suivent le concordat de 1801, le conflit avec la papauté reprend, de façon larvée à partir de 1805, puis de manière ouverte en 1808 avec la seconde occupation de Rome par les troupes françaises. L'année suivante, les États pontificaux sont annexés à l'Empire et au royaume d'Italie, tandis que les archives pontificales sont transférées à Paris, subissant d'irrémediables dommages au cours du voyage. Le pape Pie VII est mis au secret à Savone, sur la côte ligure, de 1809 à 1812, avant d'être conduit en France et placé en résidence surveillée à Fontainebleau. Il ne regagne la péninsule italienne qu'en 1814. Finalement, la papauté sort vainqueur de l'affrontement : l'image des souverains pontifes « martyrs » en est grandie, tandis que les institutions ecclésiastiques romaines ont su se perpétuer et s'adapter en dépit des deux sécularisations imposées en 1798 et en 1809. Appelée à devenir une référence précieuse sur le sujet, cette remarquable synthèse s'appuie sur un riche appareil de notes, qui fait un point quasi exhaustif sur la bibliographie de la question.

Dans « Le pape et l'antéchrist selon quelques visionnaires français du XVIII<sup>e</sup> siècle », Jean-Marc Ticchi étudie une sélection de quatre textes prophétiques jansénistes, associant le pape à l'antéchrist. Il s'agit pour leurs auteurs de dévoiler le véritable sens des « erreurs » doctrinales commises par Rome depuis la fulmination de



la bulle Unigenitus (1713) jusqu'à la signature du concordat « inique » de 1801. Ces documents restent néanmoins difficiles à interpréter, car l'historien ne dispose que de très peu de sources d'information concernant l'élaboration et la circulation de ces prophéties, même si l'on sait que la plupart d'entre elles ont été compilées et diffusées par le Lyonnais Claude Desfours de la Genetière (et non Jeneutière), le principal intermédiaire des groupes convulsionnaires français sous la Révolution et l'Empire. Elles permettent néanmoins de mieux comprendre le cadre mental apocalyptique des prêtres et des laïcs qui ont donné naissance à l'Église anticoncordataire dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

Paul CHOPELIN

Alessandro GALANTE GARRONE, Franco VENTURI, **Vivere eguali. Dialoghi inediti intorno a Filippo Buonarroti**, avec un essai de et édité par Manuela ALBERTONE, Reggio Emilia, Diabasis, 2009, 351 p., ISBN 978-8881036639, prix non ind.

Une journée d'études organisée par Manuela Albertone en 2004 à Turin pour commémorer deux éminents historiens italiens du XX<sup>e</sup> siècle, Franco Venturi (1914-1994) et Alessandro Galante Garrone (1909-2003), est à l'origine de ce volume. Pour honorer à la fois leur œuvre d'historien et leur amitié, Manuela Albertone a choisi le thème des études sur Filippo Buonarroti que les deux historiens ont partagé pendant toute une vie et qui était aussi apte à illustrer les liens et les correspondances entre recherche historique et lutte politique en Italie dans la période qui va des années trente aux années soixante, et au-delà.

Dès la fin des années trente, en effet, sous le régime fasciste, la Révolution française constitua un terrain où s'exprimèrent des questions historiographiques et politiques nouvelles ; autour de la Révolution, les historiens italiens, qu'ils fussent d'observance fasciste ou d'inspiration libérale, nouèrent le dialogue avec la culture marxiste internationale. Comme l'écrit des années plus tard une des premières spécialistes de Buonarroti, Pia Onnis, « la Révolution française offrait la possibilité de cultiver un champ non défendu aux esprits libéraux – malgré la dérision officielle pour ses immortels principes ». Dans ce contexte, Buonarroti représentait une question ouverte dans l'interprétation du *Risorgimento* italien et faisait également fonction de symbole et de point d'ancrage pour les débats et les espoirs en vue d'une réaction antifasciste. Pendant toute la période dramatique et agitée qui va de la dissolution du fascisme à l'après-guerre, se confrontèrent avec la singulière figure de Buonarroti, révolutionnaire égalitaire et communiste, des historiens et des intellectuels de formation et d'inspiration très différentes, tels, entre autres, Cantimori, Manacorda, Saitta, et, plus proche de Venturi et Galante Garrone, Leo Valiani.

La rencontre de Venturi et de Galante Garrone avec Buonarroti se fit très tôt dans leur vie d'historiens. Venturi s'en occupe avant 1937, pendant l'exil de sa famille à Paris. En 1937 (année du centenaire de la mort de Buonarroti), il publie dans « Giustizia e libertà » deux articles, dans lesquels il esquisse le problème qui l'occupera pendant toute sa vie : le rapport entre les idéaux communautariste et égalitaire des Lumières et la Révolution qui les lègue, transformés, au socialisme du XIX<sup>e</sup> siècle. À cette même époque, Venturi entame une biographie de Buonarroti, insistant notamment sur la période de sa formation à Pise et ses liens avec la Corse. De son côté, Galante Garrone entreprend ses études sur Buonarroti dès 1931, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en Histoire du droit sur les révolutions de 1830-31 qu'il présente à l'Université de Turin avant d'entreprendre la carrière de magistrat (la seule pour laquelle le serment de fidélité au régime fasciste n'était

pas requis) ; son optique est, et restera, la relation entre la Révolution et les différentes cultures politiques du *Risorgimento* italien. Comme l'écrit Albertone dans son introduction (p. 30-31), dans ces premières études comme dans les travaux ultérieurs, Venturi et Galante Garrone placent tous les deux Buonarroti entre les mêmes coordonnées – l'Italie et l'Europe, l'égalité et la liberté – mais leurs approches restent différentes. Venturi se focalise sur l'idée communiste au XVIII<sup>e</sup> siècle et pendant la Révolution ; pour lui, le babouisme incorpore toutes les aspirations communistes du siècle précédent et comprend le hiatus entre idéal et réalisation, qu'il laisse en héritage aux mouvements communistes successifs. Pour Galante Garrone, la Révolution française marque un saut qualitatif dans l'idée communiste et elle en représente non seulement un moment de rupture mais également le contexte de gestation du communisme moderne.

Une chose unira cependant toujours les deux historiens de Turin : le refus d'une interprétation marxiste de Buonarroti (et du communisme du premier XIX<sup>e</sup> siècle) dans les termes d'une tradition nationale d'avant-garde révolutionnaire comme elle se déclinera dès la guerre et tout de suite après, dans l'œuvre des historiens adhérant au Parti communiste. Cette ligne de pensée, dans laquelle se reflètent les principes du socialisme démocratique du Partito d'Azione, s'accroît en fait après la guerre et se mue en contraposition, face à l'appropriation définitive de Buonarroti par l'historiographie marxiste, principalement grâce aux travaux de Cantimori, Manacorda et Saitta. Le livre de Galante Garrone *Filippo Buonarroti e i rivoluzionari dell'Ottocento (1828-1937)* (1951) et l'essai de Venturi *Jean Jaurès e altri storici della Rivoluzione France (Società, 1950, p. 734-747)* marquent un point de crispation des positions, puis le colloque d'histoire du *Risorgimento* de 1953 – au cours duquel Venturi présenta sa célèbre communication sur *La circolazione delle idee* et Galante Garrone, de concert, une intervention sur *L'emigrazione politica italiana durante il Risorgimento* – la rupture et le début d'un âpre débat autour de la question du jacobinisme italien qui se développa dans les années 1950 et 1960, et qu'Albertone retrace avec finesse dans son introduction du point de vue de Turin.

Des écrits inédits sont publiés dans le volume, et ils documentent principalement la manière dont les axes majeurs de l'interprétation de Buonarroti par Venturi et Galante Garrone se fixèrent précocement. Le lecteur y trouve notamment les deux premiers chapitres de la biographie de Buonarroti commencée par Venturi à Paris en 1937 et jamais terminée, et que Venturi confia ensuite à l'ami Alessandro ; on y remarque surtout l'attention portée par Venturi au jansénisme dans la Toscane de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au mythe de la Corse, sur lequel il retournera à plusieurs reprises. On peut également lire la traduction de morceaux choisis de la *Conspiration pour l'égalité dite de Babeuf* (1828) que Galante Garrone prépara en 1942-1943 pour le Nuove Edizioni Ivrea mais que la guerre retarda et qui fut ensuite rendue caduque par la publication, en 1946, de la traduction par Manacorda chez Einaudi. La correspondance entre les deux amis de 1947 à 1985 constitue sans doute la partie la plus intéressante du recueil : elle témoigne de l'amitié et du travail commun des deux historiens, de leur échange fécond, de leur effort pour concerner une ligne d'action dans le débat historiographique comme dans la vie politique.

Les dernières lettres concernent la découverte, en 1985, d'une rare publication *La riforma de l'Alcorano e le profezie dell'aggiornante, dell'illuminato e del vigilante profeta seich Mansur* (1786), que Venturi attribua au jeune Buonarroti et qui réveilla la passion de deux historiens pour le révolutionnaire de Pise. En 1992, exactement cinquante ans après leur première rencontre à Turin pendant la guerre, Venturi et Galante Garrone publiaient



ainsi leur premier ouvrage à quatre mains, *La riforma dell'Alcorano*, une édition avec introduction et commentaires de l'opuscule de Filippo Buonarroti.

Maria Pia DONATO

Christine PEYRARD (dir.), **Minorités politiques en Révolution (1789-1799)**, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, coll. Le temps de l'Histoire, 2007, 208 p., ISBN 978-2-85399-675-4, 22€.

Les onze contributions réunies dans cet ouvrage collectif se caractérisent, comme le souligne Christine Peyrard dès l'avant-propos, par une approche neuve, fondée sur une définition dynamique et proprement historique des minorités qui ne sauraient être envisagées comme des catégories intangibles ancrées dans une identité ethnique ou religieuse. L'objectif affiché est d'interroger la manière dont ont été perçues, vécues et analysées des minorités qui fluctuent au gré des contextes locaux, provinciaux ou parlementaires. Au cours de la décennie révolutionnaire caractérisée par des concurrences intenses et des affrontements politiques parfois violents, cette interrogation a pour intérêt majeur d'ouvrir une discussion large sur les représentations politiques et l'apprentissage de la démocratie. Les minorités sont alors définies quantitativement, mais également politiquement comme des groupes subalternes.

Dans cette perspective, le passage de la minorité à la majorité par l'accès au pouvoir constitue l'un des enjeux saillants de l'ouvrage. Ainsi, dans une analyse détaillée et particulièrement révélatrice des élections municipales à Aubagne en 1791 et 1792, Cyril Belmonte montre que si la procédure électorale ne pose pas de problème, le refus des résultats enclenche une dynamique de violence et de radicalisation politique. À ce titre, le changement de majorité constitue un moment fondateur. Nathalie Alzas, à partir de l'exemple des initiatives royalistes en l'an V dans l'Hérault, insiste sur les conséquences ambivalentes du recours à la violence qui vise, pour une minorité agissante, à s'affirmer comme majoritaire mais qui finalement s'avère contre-productive car il effraie la population. Cette ambivalence se retrouve à Lyon où la lutte acharnée entre groupes militants Blancs et Rouges en vue d'accéder et de conserver le pouvoir structure, selon Bruno Benoît, la vie politique locale durant une décennie. Cet *affrontement* suscite le rejet d'une majorité modérée d'habitants qui finit par soutenir Bonaparte.

Un deuxième apport de cet ouvrage relève de ce que l'on pourrait appeler l'imputation de minorité, c'est-à-dire, les efforts menés par des groupes restreints pour disqualifier, en paroles mais aussi en images (Michel Vovelle), leurs adversaires assimilés à des factieux ou encore à des anarchistes (Marc Deleplace). La pratique complémentaire consiste pour des minorités politiques agissantes à accroître leur légitimité en tentant d'incarner la volonté du plus grand nombre et la défense du Salut public. Des tentatives perceptibles tant dans le discours d'Hébert du 21 juillet 1793, reconstitué et analysé par Jacques Guilhaumou, que dans les débats parlementaires de l'an III comme le soulignent Françoise Brunel et Yannick Bosc.

À ces contributions sur les enjeux révolutionnaires français, Annie Jourdan offre un contrepoint suggestif à partir des législateurs atypiques de la Révolution batave en montrant combien l'étude des minorités est féconde et permet de comprendre l'émergence d'alternatives politiques originales. Toutefois si des groupes militants ou des ensembles plus larges, exclus de la citoyenneté active tels que les femmes (Martine Lapiéd), sont

l'objet d'études détaillées qui en restituent la composition hétérogène et les modes d'action variés, des difficultés subsistent parfois à se départir des analyses binaires où la majorité rapidement évoquée tend à être assimilée à un bloc. Cet ouvrage n'en demeure pas moins précieux pour comprendre les dynamiques d'affrontements politiques et les stratégies d'acteurs minoritaires divers, il offre une contribution importante à la remise en cause des conclusions péremptoires et souvent désincarnées sur l'incapacité des révolutionnaires à penser le pluralisme.

Maxime KACI

André GOUDEAU, **Le Département de l'Eure sous le Directoire**, Rouen, PURH, 2012, 366 p., ISBN 978-2-87775-538-2, 27 €.

Cet ouvrage est tiré de la thèse de doctorat qu'André Goudeau a soutenue en septembre 2009 à la faculté des Lettres de l'université de Rouen. L'auteur suit les évolutions, dresse le bilan des années 1795-1799 dans l'Eure tout en mettant en lumière les particularités du département au cours de cette période républicaine directoriale. Les archives ont été consultées de manière précise, méticuleuse et minutieuse. Il s'agit là d'une plongée magnifiquement documentée dans la vie directoriale euroise.

André Goudeau présente la situation de ce département très proche de Paris au lendemain du 9 Thermidor, divisé en un premier temps en six districts et en soixante-deux cantons. Très marqué par le fédéralisme de certaines autorités locales, considérées comme une macule, ce furent les sociétés populaires – dont la densité était une des plus fortes de France : le département en compta jusqu'à cent-huit en 1793/1794 – qui participèrent activement au rétablissement de l'ordre et parvinrent à faire triompher l'indivisibilité de la République. Les districts de Bernay et des Andelys s'illustrèrent tout particulièrement dans cette défense. Puis, après Thermidor, le représentant Bernier fut à l'origine d'une sévère épuration anti jacobine.

L'auteur précise à quel point la chouannerie a marqué ce département, que ce soit par des infiltrations discrètes ou par le poids d'une présence lourde. Il rappelle que ce phénomène glissa souvent rapidement vers une forme de brigandage qui niait son caractère de droit commun et revendiquait une spécificité politique pour des actes extrêmement violents. Il fallait donc maintenir l'ordre dans un département très marqué à droite et dont l'autorité centrale soupçonnait le royalisme masqué de nombre de responsables locaux ; elle dénonçait aussi leur bienveillance envers les éléments les plus réactionnaires. Dans ce cadre, André Goudeau souligne l'importance du rôle et celle de l'influence des deux « héros » eurois de la Révolution sur la vie départementale, il s'agit de celle des frères Lindet, Robert et Thomas.

L'Eure fut-elle en synchronie avec la vie nationale ? Ou bien révéla-t-elle des spécificités départementales ? Pour répondre à ces questions, l'auteur balaie l'ensemble des champs : politique, culturel, éducatif, économique – agricole, manufacturier et commercial –, administratif, judiciaire, religieux. Une étude très précise permet de mettre en lumière et des similitudes et des spécificités. Dans le domaine des analogies, concernant les nouvelles institutions, au début elles furent acceptées tant bien que mal. Il faut attendre le courant de l'an V pour que la situation rentre progressivement dans l'ordre et que la Constitution de l'an III semble admise ; défendue qu'elle était par le *Bulletin de l'Eure* publié par Touquet.



L'Eure a rencontré des difficultés semblables aux autres départements comme celle de pourvoir les postes administratifs et juridiques. Elle fut aussi très sollicitée pour participer au ravitaillement de Paris au cours des hivers de l'an III et de l'an IV. Nombre d'émeutes frumentaires éclatèrent et bien des convois furent empêchés ou pillés avant de pouvoir rejoindre la capitale. Dans le domaine éducatif et culturel, elle mit en place avec succès son École centrale à Evreux et tenta de « régénérer » le citoyen en encourageant la Théophilanthropie, en instaurant le culte décadaire et les fêtes civiques. Le département eut à faire face au renouveau catholique — après la démission de Thomas Lindet, l'Eure demeura sans évêque pendant cinq ans : Gratien de Rouen en faisait office. Comme partout sur le territoire de la République, la population fut rétive à l'organisation des municipalités de canton. Enfin, elle accepta d'emblée Brumaire, se rallia aisément au Consulat à l'exception de l'opposition des milieux néo jacobins qui, symbolisés, amplifiés et surreprésentés par l'action des deux frères Lindet, étaient peu nombreux — une quinzaine de cercles s'étaient constitués — et guère représentatifs. À l'instar de la France, le personnel politique, administratif et juridique constitua le vivier des futurs notables départementaux, voire pour certains nationaux.

André Goudeau a aussi relevé une série de spécificités, de caractéristiques propres au département. La proximité de l'Eure avec Paris a conduit les autorités à régulièrement exiger des efforts plus importants pour contribuer au ravitaillement de la capitale. Et contrairement au score national qui atteignait 96 %, seuls 78 % des électeurs eurois adoptèrent la Constitution de l'an III et 56,4 % rejetèrent les décrets alors qu'ils avaient été acceptés globalement par 65,22 % des suffrages ; ces deux résultats étant la conséquence d'une opposition d'origine royaliste touchant plus vivement le sud du département. Un très net décalage avec les chiffres nationaux fut enregistré lors du scrutin de l'an VII : contrairement au reste de la France, les électeurs de l'Eure, choisirent majoritairement des candidats gouvernementaux.

André Goudeau rappelle qu'en l'an IV, l'Eure fut classée parmi les 21 départements les plus à droite, que l'on annula les élections de l'an V après Fructidor et qu'en l'an VI les frères Lindet furent « floréalisés ». Puis l'auteur insiste sur le fait qu'il ne faut pas minimiser le poids des guerres chouannes qui ont beaucoup perturbé le fonctionnement du département. Enfin, dernière particularité, ce département figure sur la liste de ceux qui ont le plus changé de commissaires centraux puisque quatre d'entre eux — Crochon, Savary, Rever et Thomas Lindet — s'y succédèrent en moins de cinq ans.

Pour autant, qu'il s'agisse de traits communs ou de particularités, l'ouvrage d'André Goudeau montre à quel point, ici aussi dans l'Eure, le Directoire fut novateur et inventif, se révélant être un important laboratoire d'expériences dont le Consulat s'inspira largement dans tous les domaines. Mais que la Légende Noire qu'il diffusa abondamment dénigra tant ces quelques années qu'elle parvint à en minimiser, jusqu'à en effacer dans les mémoires la fécondité et la créativité.

(Une parenthèse rectificative pour corriger le tableau p. 52 : le décret du 16 mai 1791 interdisait à Merlin de Douai, comme à tous les Constituants, de siéger à la Législative)

Christine LE BOZEC

Jacques GRANDJONC, **Communisme/Kommunismus/Communism. Origine et développement international de la terminologie communautaire prémarxiste des utopistes aux néo-babouvistes 1785-1842**, Paris, Éditions des Malassis, 2013, 654 p., ISBN 978-2-84990-238-7, 32 €.

Il faut saluer l'initiative des Éditions des Malassis d'avoir réédité un ouvrage devenu presque introuvable, pourtant souvent cité et référencé. Il s'agit de *Communisme/Kommunismus/Communism* de Jacques Grandjonc (1933-2000), publié à l'origine en 1989 par la Karl-Marx Haus de Trêves, lui-même tiré d'une thèse de doctorat soutenue en 1977. L'auteur était un grand germaniste, professeur à l'université d'Aix-en-Provence, un des meilleurs connaisseurs du milieu des émigrés allemands à Paris dans les années 1840 (« *Vorwärts!* » *Marx et les communistes allemands à Paris*, Paris, Maspero 1974) et plus généralement de ceux qui fuirent la France et l'Allemagne pour des raisons politiques (*Émigrés français en Allemagne – Émigrés allemands en France, 1685-1945*, Paris, Goethe Institut, 1983). L'ouvrage réédité ici constitue son ouvrage le plus important ; il étudie, avec une érudition qui force l'admiration, les origines de la « terminologie communautaire prémarxiste », c'est-à-dire toutes les occurrences du mot « communisme », depuis ses premières apparitions ponctuelles à l'époque moderne (recouvrant des sens divers comme celui... d'habitant d'une commune !) jusqu'à sa systématisation et son sens politique contemporain au début des années 1840, quelques années avant le célèbre *Manifeste du Parti communiste*. Sont étudiés ici, parmi bien d'autres, les textes de Restif de la Bretonne – dont l'emploi du mot communisme fut décisif pour son sens contemporain – de Babeuf (qui ne l'évoque pas mais parle de « communauté des biens »), Pierre Leroux, Étienne Cabet, Victor Considérant... L'étude des occurrences du terme « communisme » – ou son absence chez certains auteurs – est d'autant plus intéressante que la fameuse division entre « socialisme » et « communisme », qui fait sens dans les années 1830-1840, va ensuite connaître une éclipse progressive, avant sa réapparition spectaculaire en 1919-1920 dans le contexte des lendemains de la Révolution russe.

Grandjonc mobilise une importante bibliographie en anglais, allemand et français sur le sujet, soulignant les croisements et emprunts entre ces trois langues pour ce qui concerne le vocabulaire du mouvement ouvrier naissant. À noter que la présente édition regroupe en un seul volume – support ainsi bien plus maniable – le texte de Grandjonc, les précieuses « pièces justificatives » en langue originale qui constituaient à l'origine un deuxième volume (sources souvent méconnues sur lesquelles l'historien appuie son propos) et enfin une abondante bibliographie, qui n'avait pas été publiée en 1989 puisqu'elle devait paraître dans un troisième volume demeuré inédit. Les éditeurs ont pu retrouver ce précieux instrument de travail, sans lequel il était très difficile de se référer dans le présent ouvrage. Il n'a malheureusement pas été possible de retrouver le lexique, qui devait aussi paraître initialement...

L'ouvrage est fort bien écrit, attachant par ailleurs grâce à ses allusions marquant l'époque de rédaction de la thèse (l'auteur évoque son enfance rurale et les restes d'esprit communautaire comme la critique du bureaucratisme stalinien, antinomique avec la définition originelle de communisme...). Il peut se lire d'une traite, comme servir de véritable dictionnaire, en raison d'un ensemble de chapitres et sous-chapitres distincts et clairement annoncés. À ce titre il demeure une référence, un travail exceptionnel n'ayant guère d'équivalent pour le thème considéré même si, depuis lors, nombre de travaux sur les



socialismes et communismes de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle permettraient d'affiner tel ou tel point.

Jean-Numa DUCANGE

Annie CRÉPIN, **Vers l'armée nationale. Les débuts de la conscription en Seine-et-Marne, 1798-1815**, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, 427 p., ISBN 978-2-7535-1396-9, 22 €.

Les lecteurs d'Annie Crépin connaissent son attachement à la Seine-et-Marne, département sur lequel elle avait fait sa thèse de doctorat (Annie CRÉPIN, *Levées d'hommes et esprit public en Seine-et-Marne de la Révolution à la fin de l'Empire*, doctorat d'histoire sous la direction de Michel Vovelle soutenu à l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, 1990) et sur lequel elle aime revenir. Dans *Révolution et armée nouvelle en Seine-et-Marne* (Annie CRÉPIN, *Révolution et armée nouvelle en Seine-et-Marne (1791-1797)*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2008, 463 p.), elle nous avait montré comment les premières levées révolutionnaires s'y étaient déroulées. Dans son dernier ouvrage, elle poursuit cette monographie départementale en analysant comment la Seine-et-Marne a réagi à l'instauration de la conscription militaire à la fin du Directoire, puis à son développement durant l'époque napoléonienne.

L'ouvrage se divise en quatre parties chronologiques, elles-mêmes subdivisées en sous-parties chronologiques. La première traite de la mise en place de la loi Jourdan-Delbrel et des diverses levées d'hommes que le Directoire demande en 1798 et 1799. La deuxième partie englobe la période consulaire, caractérisée par des levées modiques mais aussi par la mise en place d'un système de recrutement de plus en plus perfectionné. Annie Crépin nomme la « belle époque » de la conscription en Seine-et-Marne la troisième partie qui va de 1806 à 1812, temps où la conscription impériale tourne à plein régime. « La conscription des années sombre », du retour de la campagne de Russie aux Cent-Jours, constituant l'ultime partie. Loi après loi, levée après levée, Annie Crépin étudie minutieusement, en exploitant notamment les abondantes sources archivistiques départementales, l'évolution du recrutement militaire et les réactions qu'il suscite en Seine-et-Marne.

Du recensement des conscrits à la mise en marche de ceux qui sont appelés sous les drapeaux, en passant par leur désignation et leur examen médical, force est de constater que la conscription imposa un gigantesque travail administratif. La loi de 1798 avait imaginé un système de mise en marche des conscrits qui pouvait être séduisant en théorie mais qui s'avéra impraticable : les conscrits de chaque classe devaient être incorporés en fonction de leur âge, les plus jeunes partant les premiers, indépendamment de leur lieu de domicile. Dès 1799, le Directoire dut recourir à des pratiques anciennes comme le tirage au sort. Les levées consulaires furent l'occasion d'instaurer, après moult tâtonnements, une procédure de recrutement efficace.

En analysant minutieusement, année après année, les lois et décrets qui ordonnent et organisent chaque levée, mais également la correspondance entre le ministère de la Guerre et la préfecture de Seine-et-Marne, et celle qu'entretiennent le préfet, les sous-préfets et les maires des communes de ce département, Annie Crépin montre comment une lourde et complexe machine administrative se met progressivement en place au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce système, dans lequel le préfet est la cheville ouvrière, illustre à merveille le rôle crucial joué par la centralisation et l'étatisation du recrutement militaire dans le succès des levées



impériales, du moins jusqu'à ce que la machine conscriptionnelle s'emballa au lendemain de la campagne de Russie.

Dans le cas du département de la Seine-et-Marne, cette machine est d'autant plus efficace que son fonctionnement est facilité par le bon « esprit public » de la population – pour plagier le vocabulaire administratif de l'époque. La Seine-et-Marne est en effet un département dans lequel la conscription est bien acceptée, comme l'avaient été les levées révolutionnaires en leur temps d'ailleurs. C'est un département modéré – plus que patriote – dans lequel les conscrits ne partent pas la fleur au fusil, mais où la résistance aux levées est sporadique. L'insoumission et la désertion relèvent davantage de choix individuels que d'une stratégie de résistance des communautés locales comme ce fut le cas dans d'autres départements – que l'on pense à ceux de l'Ouest ou à ceux du Massif Central par exemple.

Tous les conscrits de Seine-et-Marne n'acceptent pas pour autant leur sort, comme le montre l'ampleur du remplacement. Dans la plupart des cas, cette faculté ne doit pas seulement être perçue comme la volonté d'individus d'échapper au service militaire, mais plutôt comme une stratégie des familles – à condition qu'elles en aient les moyens bien entendu, mais certaines familles sont prêtes à s'endetter pour cela – afin de garder auprès d'elles des jeunes hommes qui leur sont indispensables par leur travail. Ajoutons de plus qu'en offrant la possibilité aux conscrits les plus réfractaires d'échapper au service militaire, le remplacement a sans doute permis de dégonfler toute tentative d'opposition collective, puisqu'on peut légitimement supposer que ces derniers auraient été les premiers à se soulever contre les levées d'hommes.

Mais l'acceptation de la conscription dans le département de la Seine-et-Marne s'explique surtout par la proximité de Paris et par le régime de grande exploitation agricole du Bassin parisien. Non seulement il n'existe pas de tradition de résistance au pouvoir parisien comme dans beaucoup de régions périphériques mais, dans cette région de grande culture céréalière qui emploie une main-d'œuvre salariée, les conscrits sont de fait moins indispensables au maintien de l'activité agricole que dans une région de petites exploitations familiales comme dans le bocage de l'Ouest ou les régions de montagne.

La quasi-totalité des monographies relatives à la conscription portent sur des départements ou des régions hostiles à ce mode de recrutement militaire, voire à toute forme de recrutement militaire. C'est justement dans le fait d'avoir étudié le déroulement de la conscription dans un département qui l'a acceptée que réside l'intérêt de l'ouvrage d'Annie Crépin. Car, à trop insister sur les résistances et les oppositions que la conscription napoléonienne a soulevées, on en oublierait qu'elle a permis à l'empereur de lever plus de deux millions d'hommes, et ce, grâce à un système de recrutement innovant et très perfectionné pour l'époque. Le fait que celui-ci demeure en vigueur durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle n'est-il pas la meilleure preuve de sa réussite ?

Philippe CATROS

Gabriel GALICE et Christophe MIQUEU, **Penser la République, la guerre et la paix, sur les traces de Jean-Jacques Rousseau**, Paris, Slatkine, 2012, ISBN 978-2-05-102155-5, 26,50 €.

Conçu dans le cadre de l'année Rousseau, ce petit ouvrage (143 pages sans les annexes), signé d'un économiste et politologue (Gabriel Galice) et d'un spécialiste de la philosophie de l'époque moderne (Christophe Miqueu), est davantage destiné aux



« rousseauphiles » qu'aux « rousseaulogues » (pour reprendre les expressions des deux auteurs), aux citoyens en général qu'aux seuls universitaires et spécialistes. Il s'intéresse aux liens entre les conceptions de la République, de la guerre et de la paix chez le citoyen de Genève. C'est donc le Rousseau « pacifiste républicain » qui en est l'objet. Le livre s'appuie notamment sur les principaux textes de Rousseau sur la guerre et la paix tels qu'ils ont été récemment revus et réédités par Blaise Bachofen et Céline Spector (voir mon compte rendu dans les *AHRF*, 2009/4, n°358, p. 190-191). L'approche des deux auteurs est volontairement axée sur l'actualité politique des réflexions et des « paradoxes » de Rousseau appliqués au monde actuel. Il ne s'agit donc pas d'un ouvrage « d'histoire des idées » cherchant à contextualiser finement les écrits de Rousseau mais bien d'une série de réflexions « à hauteur d'homme et de citoyen » comme l'écrivent les auteurs — sur la présence de sa pensée dans les débats actuels au sujet du sens de la République et de l'état social comme état de guerre. Les deux auteurs réfléchissent à la prégnance des remèdes civiques proposés par le citoyen de Genève face à la crise économique et politique actuelle. La structure du livre n'est donc pas chronologique. Chaque chapitre est conçu comme un « chemin » que l'on pourra lire dans l'ordre que l'on choisira. Les grands thèmes ou « chemins » sont ceux de la lutte contre les inégalités et la domination économique et politique, de la guerre, des liens civiques républicains, de la société civile des nations et des emplois politiques actuels de Rousseau. Le texte proprement dit est suivi d'une quarantaine de pages d'annexes qui forme une sorte de lexique des principales occurrences des termes et concepts attachés à la guerre, la paix, à la nation et à la patrie chez le philosophe. La lecture de l'ouvrage est agréable et les allers et retour entre le temps de Rousseau et le nôtre sont féconds en réflexion et interprétations, sans qu'à aucun moment les deux auteurs ne se perdent dans l'anachronisme ni dans les pièges de la transposition mécanique d'une période à une autre. En conclusion, on recommandera vivement cette lecture à tous ceux qui veulent approfondir les implications contemporaines de la pensée de Rousseau et qui se veulent autant hommes pensants que citoyens.

Marc BELISSA

NAPOLÉON, **De la Guerre**, présenté et annoté par Bruno COLSON, Paris, Perrin, 2011, 539 p., ISBN 978-2-262-03630-0, 26 €.

Contrairement à d'autres grands hommes de guerre, Napoléon n'a jamais écrit d'ouvrage suivi sur l'art de la guerre, bien qu'il en ait eu le dessein, ni tiré de son expérience un livre global de réflexions. Pourtant, au fil de sa correspondance, de ses proclamations, de ses décrets, de ses ultimes écrits de Sainte-Hélène, il livre sa pensée de façon plus ou moins approfondie à travers quantité de remarques et d'aphorismes. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle certains auteurs ont voulu en tirer des maximes. Ils ont publié des recueils de valeur inégale, d'autant plus qu'ils ajoutent quelquefois des pensées de leur cru aux réflexions de Napoléon ! Aussi le présent ouvrage dû aux soins de Bruno Colson est-il particulièrement précieux et bienvenu car l'historien a repris cette entreprise de façon systématique et critique au sens historiographique du terme.

C'est un florilège presque exhaustif qu'il offre dans ce livre de plus de 500 pages. La grande difficulté était de structurer cette masse de paroles, de notations, de remarques selon une présentation logique, la rendre intelligible et donner des repères aux historiens pour stimuler leurs nouvelles recherches, sans dissimuler la complexité de la pensée de

Napoléon ni ses contradictions. Aussi Bruno Colson a-t-il délibérément choisi de classer les citations de Napoléon suivant l'ordre des livres et des chapitres de *Vom Kriege* (*De la Guerre*), le traité de Clausewitz. Il calque les grandes divisions de son ouvrage sur celles de Clausewitz et reprend les titres de ses livres et de ses chapitres. Il place à l'intérieur de ceux-ci les citations de Napoléon, en les confrontant à ce que dit le théoricien prussien sur le même sujet. Il prend également en compte le traité de tactique qui devait représenter la suite de *Vom Kriege* et qui n'existe qu'à l'état d'ébauche.

Dans l'introduction il justifie longuement ce parti pris : d'abord, la réflexion de Clausewitz est née des guerres napoléoniennes (on pourrait d'ailleurs dire que c'est l'histoire militaire en général qui est née avec l'étude de ces guerres). Clausewitz a participé en personne à quatre des campagnes de l'empereur. En second lieu, la pensée de Napoléon ne porte pas seulement sur l'art de la guerre ni sur la stratégie mais aussi sur la nature du phénomène guerrier, c'est également le cas de celle de Clausewitz qui ne rédige pas un « livre de recettes pour succès militaires » mais, en pédagogue, veut provoquer le désir de comprendre. « Il nous donne des lignes directrices pour conduire notre propre analyse critique » (p. 14). En effet, Bruno Colson ne souhaite pas réduire la pensée de Napoléon à un catalogue, encore moins à un système dogmatique que l'empereur n'aurait fait qu'appliquer lors de ses campagnes, ce serait tomber dans le mythe, comme certains auteurs des recueils précités. Aussi souhaite-t-il se concentrer sur les considérations théoriques ou générales sur la guerre et éviter, sauf exception, de narrer les campagnes napoléoniennes. Certes, l'historien montre aussi les limites de son entreprise, certains sujets ont peu intéressé Clausewitz mais bien davantage Napoléon : Bruno Colson a donc ajouté des catégories mais toujours en les intégrant au plan général du livre de Clausewitz.

Même avec le souci d'être exhaustif, il fallait nécessairement procéder à un choix. Cela pose le problème des sources dans lesquelles a puisé l'auteur. L'historien se livre donc dans l'introduction à une critique approfondie et méthodique de ces sources qui n'ont pas toujours été publiées avec la rigueur nécessaire.

L'ouvrage comporte huit livres dont les quatre premiers sont consacrés au fait guerrier sous toutes ses facettes, les quatre suivants étant plus techniques sans que la distinction soit toujours aussi tranchée, notamment dans le dernier livre. Dans le premier, intitulé « La nature de la guerre », Bruno Colson insiste sur les similitudes entre Napoléon et Clausewitz quand ils disent ce qu'est pour eux la guerre. Elle est une affaire de vie et de mort, bien qu'il y ait des degrés dans la violence qu'elle met en jeu, et bien que l'empereur se montre soucieux — davantage que le théoricien — des rapports entre la guerre et le droit ; Bruno Colson rappelle avec pertinence qu'il est issu d'une lignée d'avocats toscans et corses, fils de juriste, et qu'il est imprégné de culture latine. Toutefois, on se montrera davantage dubitatif que lui à propos de la sensibilité de Napoléon, même si l'auteur note qu'on doit à l'empereur parmi les plus belles lettres de condoléances jamais écrites et nous en offre de très larges extraits. On pourrait cependant opposer d'autres citations allant dans le sens contraire et, d'ailleurs, l'auteur le fait ultérieurement. Enfin Bruno Colson intervient dans une controverse très actuelle en insistant sur le fait que les guerres napoléoniennes ne furent pas des guerres totales, même si elles les annoncent, en s'appuyant sur les remarques de Napoléon lui-même, encore marqué par la guerre réglée du temps des Lumières. Tout un chapitre du livre I est consacré au génie guerrier. Il y a de très beaux passages sur l'intrusion du hasard dans la guerre et des commentaires non moins remarquables de Bruno Colson à ce propos. Le propre du génie guerrier est de savoir en tenir compte ; génie qui n'est pas simple improvisation mais « intuition de l'expert, une sorte de sixième sens basé non sur des rêves visionnaires mais sur l'étude du passé et des connaissances solides » (p. 56).



La souplesse de la pensée napoléonienne, l'auteur la démontre dans le livre II « La théorie de la guerre ». Il note que, tout en ayant quelques principes de base sur lesquels il faisait reposer sa méthode d'action, l'empereur était parfaitement conscient qu'il n'existe pas de lien mécanique entre les lois que l'on peut dégager de l'étude des batailles, de ce qu'ont dit et écrit les grands hommes de guerre qu'il lisait dès sa jeunesse, et leur réussite sur le terrain. À la guerre tout est relatif. Au passage, Bruno Colson minimise l'influence qu'aurait eu Guibert sur Napoléon précisément parce que celui-ci aurait trouvé le premier trop théoricien. De même, s'il appréciait Jomini, c'était en tant qu'historien et non en tant que théoricien. Tout comme lui, Clausewitz rejetait les doctrines prescriptives, bien qu'il rigidifie parfois les idées de son « modèle ». Autre intérêt de ce livre II, l'historien insiste sur le fait que l'apport essentiel de Napoléon est à la fois de distinguer des niveaux stratégiques, opératiques, tactiques (même s'il n'emploie pas ces termes ou alors tardivement dans le cas du mot stratégie) et de montrer leur enchaînement inéluctable.

Le livre III « De la stratégie en général » est consacré aux forces combattantes, plus précisément aux motivations qui les animent et à l'entretien de ces motivations par le chef qui les commande. « Tout est opinion à la guerre » dit un jour Napoléon et il sut utiliser de main de maître et en la pliant à ses desseins personnels l'armée de conscription issue de la Révolution et par conséquent puissamment motivée par l'égalité. Bien mieux, en réintroduisant le sentiment traditionnel de l'honneur dans une armée de patriotes, il est à l'origine de l'armée nationale contemporaine, selon Bruno Colson qui reprend ici Clausewitz. On pourrait dire cependant qu'il n'a fait que continuer un courant déjà largement amorcé sous la Révolution qui a démocratisé l'honneur. De même les armées de la Révolution ne l'ont pas emporté seulement par leur supériorité numérique, elles apprirent à manœuvrer bien avant les armées napoléoniennes, quoi qu'on ait dit Napoléon dont il aurait fallu se démarquer davantage sur ce point, encore que dans le livre suivant l'auteur reconnaît que l'infanterie française a, bien davantage que ses adversaires, la capacité de passer de l'ordre profond à l'ordre mince et vice-versa, et qu'elle doit cette souplesse à la synthèse qu'elle a faite très tôt des réflexions de l'Ancien Régime et des expériences de la Révolution.

Le livre IV « Le combat » concerne en fait la tactique et c'est ici que Bruno Colson opère le plus de rapprochements avec le traité de tactique de Clausewitz, juste ébauché puisqu'un seul chapitre est entièrement rédigé. L'historien insiste avec justesse sur le fait qu'avant Napoléon il existait une stricte distinction entre le niveau stratégique et le niveau tactique alors que l'apport de l'empereur est d'avoir créé un *continuum* entre les deux, et, bien plus, d'être parvenu à dégager une zone intermédiaire qui est celle du niveau opératif (ou opérationnel). « En termes plus simples, il livrait bataille en ne cessant d'envisager l'ensemble de la campagne. » (p. 244).

Les livres suivants, « Les forces militaires », « La défense » et « L'attaque » entrent davantage dans le détail. Sans jamais cesser cependant de s'ouvrir à des considérations plus vastes et à de plus larges horizons : ainsi, à propos de l'armement du peuple et des levées en masse envers lesquelles il se montre fort critique tout en ne les confondant pas avec l'armée nationale de conscription. De même il est à l'origine d'une « école française » de la contre-insurrection. Le dernier livre, « Le plan de guerre », revient sur la guerre dans son ensemble et par conséquent reprend certaines idées du livre I.

L'ouvrage s'achève par une conclusion pénétrante dans laquelle Bruno Colson se livre à une « critique de la critique » notamment celle de John Lynn qui estime que Napoléon n'aurait rien à nous apprendre sur le plan militaire. Bruno Colson juge qu'il réduit trop Napoléon à l'état de bénéficiaire des acquis de la Révolution. Mais, en précisant que, selon lui, Lynn confond le niveau stratégique et le niveau opérationnel, il reconnaît que le

« dieu de la guerre » (dixit Clausewitz) est un des plus grands dans l'art opératif, beaucoup moins sur le plan stratégique dans la mesure où celui-ci est la traduction de la politique extérieure, et que les conquêtes de Napoléon n'ont pas été durables contrairement à celles de Louis XIV. Au fond cette personnalité exceptionnelle est plutôt le « dieu des batailles ».

Bruno Colson tient la gageure d'offrir au lecteur quasiment toutes les facettes de la pensée de Napoléon sans se départir de la distance critique envers celle-ci et en évitant ainsi que les pépites qu'il met en lumière soient transformées en sentences, voire en dogmes. En même temps, il donne une relecture critique de Clausewitz trop souvent réduit lui aussi à des formules toutes faites .

Annie CRÉPIN

